

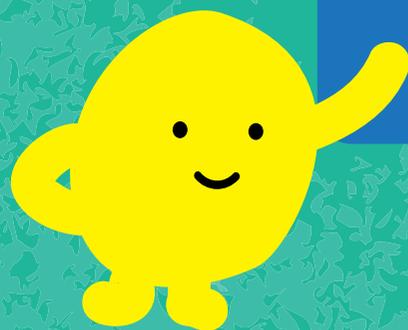
[FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 433
6 MARS 2017
ISSN1241-0497

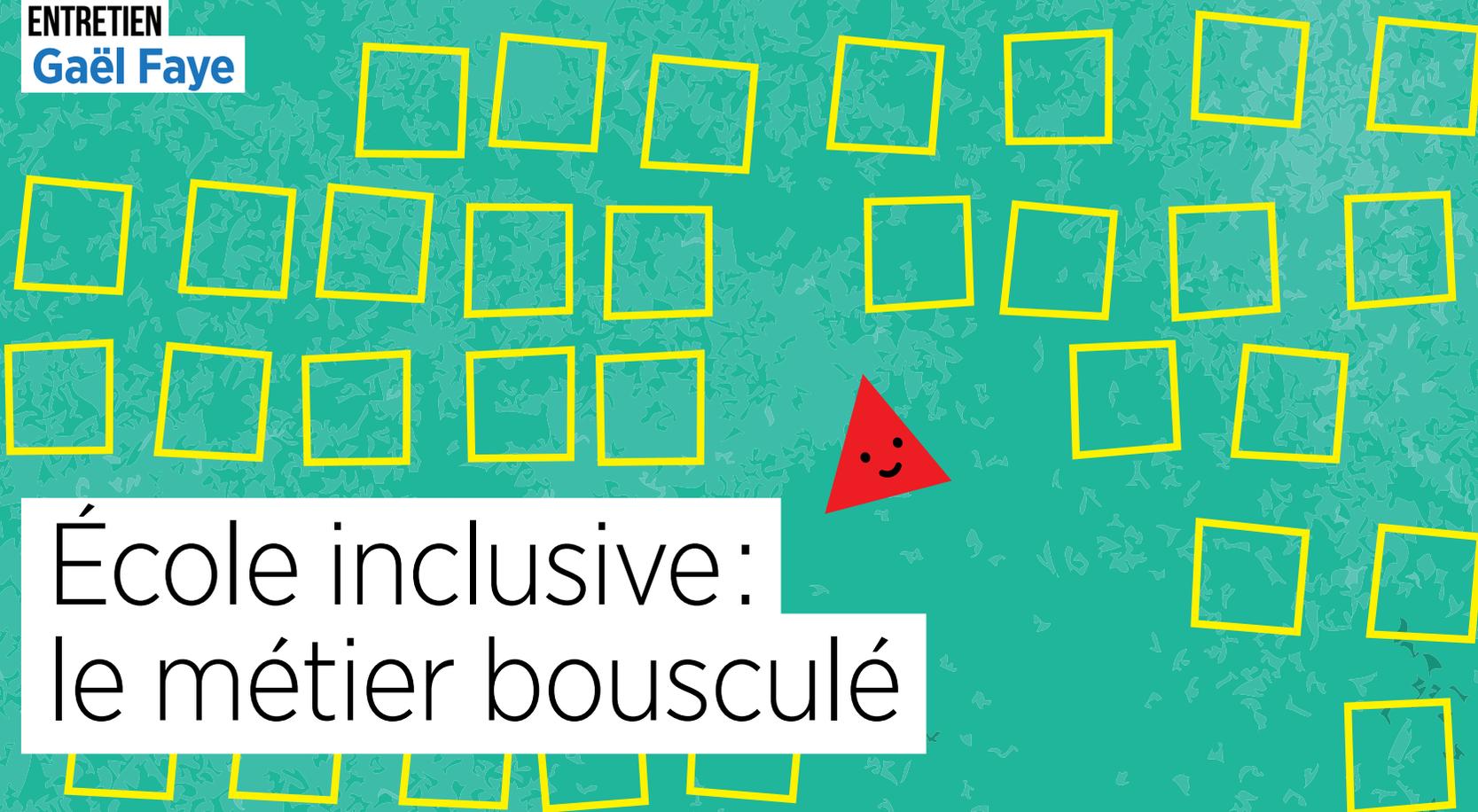
POUR L'ÉCOLE

Le livre blanc
du SNUipp-FSU



ENTRETIEN

Gaël Faye



École inclusive:
le métier bousculé

8 MARS : MOBILISATION POUR LES DROITS DES FEMMES

A LA UNE

École inclusive: le métier bousculé

SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

ÉLÈVES ORPHELINS,
CES MÉCONNUS

6

ACTUS

LE LIVRE BLANC DU SNUIPP-
FSU POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

10

GRAND ANGLE

DOTATIONS
DÉPARTEMENTALES :
LA DIFFICILE ÉQUATION
DU 1^{ER} DEGRÉ

12

DOSSIER

ÉCOLE INCLUSIVE :
LE MÉTIER BOUSCULÉ

18

MÉTIER

INVESTIGATION SCIENTIFIQUE
TOUJOURS À L'OUVRAGE

24

RESSOURCES

AU PAYS DES MONSTRES

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

8 MARS, 15H40,
POUR L'ÉGALITÉ

30

GRAND INTERVIEW

GAËL FAYE

Un livre blanc pour une école ambitieuse



Tandis qu'un inquiétant personnage de télé réalité installe son argenterie à la Maison blanche, une autre héroïne antique est confortablement rémunérée par nous autres, contribuables, pour un ouvrage qu'elle défaisait sans doute chaque soir car il n'en reste rien. La rigueur est facile à exiger d'autrui quand on n'en a pas un échantillon sur soi. C'est pourtant à cette sauce maigre, que d'aucuns entendent bien demain accommoder l'école. Vieilles recettes d'une école repliée sur elle-même, reproduisant les inégalités sociales à l'envi avec son cortège de suppressions de postes.



© MIRA/ANSA

C'est à cela, au SNUipp, que nous nous attaquons en présentant le projet d'une « vraie ambition pour l'école », nos propositions pour que tous les élèves réussissent dans une école ouverte et coopérative. Ce projet trouve sa traduction dans un livre blanc qui en donne les grandes lignes. Il sera à mettre entre les mains de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent batailler pour que l'école, au cœur de notre société, devienne un vrai sujet. Il serait démesuré d'attendre tout de l'école ; il faut sans cesse agir pour une société plus juste, et s'engager pleinement aujourd'hui pour les citoyens de demain. Il y sera question de l'égalité filles-garçons, point de départ d'une égalité hommes-femmes toujours à conquérir comme le rappelle la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars. Ce sont des choix d'avenir auxquels nous sommes fiers d'apporter notre pierre.

Francette Popineau

[FENÊTRES]
SUR COURS

**Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC**

 128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Régis Metzger
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Élèves orphelins, ces méconnus

Perdre un parent ou les deux, environ 800 000 moins de 25 ans l'ont vécu durant leur scolarité. Un drame souvent tu par pudeur ou par méconnaissance mais qui a des conséquences sur leur vie affective, sociale et scolaire comme le montre une étude de l'IFOP.

« **M**ieux comprendre le vécu des élèves orphelins, l'impact du décès sur leur scolarité, mais aussi sur leur vie à l'école et les conséquences plus générales », tel est l'objet de l'étude *École et orphelins* publiée en janvier par l'Ifop pour la fondation d'entreprise Ocirp*. La première enquête de ce type conduite au niveau national veut aussi aider à « mieux cerner les difficultés des enseignants et des personnels de l'éducation confrontés à ces situations de deuil ».

Les enquêteurs ont donné la parole à 1083 jeunes devenus orphelins durant leur scolarité. Premier enseignement, le retour à l'école a été rapide pour 73% d'entre eux, et même trop rapide, du fait des démarches administratives ou de « la peur du décrochage scolaire lié à une absence prolongée », analyse Magali Molinié, psychologue interrogée dans l'enquête. Pour d'autres enfants au contraire « regagner la salle de classe rapidement est un bienfait qui les aide à prendre de la distance » en retrouvant les copains, des habitudes.

Une chose est sûre, rien ne sera plus comme avant, 66% des élèves orphelins se sentent différents des autres mais en majorité préfèrent ne

pas en parler et « veulent être traités comme les autres », souligne Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre. Ils souhaitent cependant que leur situation soit connue dans leur établissement scolaire.

Informer clairement les écoles

Concernant l'impact de ce deuil, 77% des orphelins interrogés estiment qu'il a été négatif sur leur scolarité, avec des difficultés de concentration, de mémorisation et d'estime de soi. Mais le spectre réactionnel est vaste, allant d'un surinvestissement dans les études à un décrochage scolaire et « devenir orphelin n'est pas synonyme d'échec scolaire programmé », insiste Jérôme Clerc, maître de conférences en psychologie. Les enseignants eux aussi se sentent démunis, alors qu'ils ont majoritairement connu un élève orphelin dans leur parcours. M. Molinié conseille en premier lieu « d'expliquer la situation à l'enfant, de prendre en considération ses questions » et ensuite d'informer clairement les écoles pour éviter les impairs et garantir une écoute attentive des adultes en cas de besoin. LAURENCE GAIFFE

* Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance dont la Fondation accompagne les enfants touchés par le décès d'un parent.

Les élèves orphelins en majorité ne souhaitent pas parler de leur situation, tout en demandant à ce qu'elle soit connue dans leur établissement scolaire.

© HEMAU / NANA



PSYCHOLOGIE

LES ÉCRANS PAS SI NÉFASTES

Une étude conduite auprès d'ados américains et publiée dans la revue scientifique *Psychiatric Quarterly* montre qu'un usage régulier des écrans n'aurait pas de conséquences particulières sur un plan psychologique. Lorsque des effets négatifs apparaissent, ils n'entreraient que pour 0,49% dans les facteurs conduisant à la délinquance, 1,7% des symptômes de dépression et 1,2% sur les résultats scolaires. La recherche recommande donc aux parents tentés de restreindre l'accès aux écrans de plutôt se concentrer sur l'éducation à leur usage.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

À partir de mars 2017, les enfants de moins de 12 ans conducteurs ou passagers d'un vélo devront obligatoirement porter un casque selon un décret publié en décembre au *Journal officiel*. Une mesure destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage ». Il en coûtera 135 euros à leurs parents en cas de non-respect de cette obligation précise le texte. On estime à 5,5 millions les usagers occasionnels ou réguliers d'un vélo âgés de moins de 12 ans. 1178 enfants ont été victimes d'un accident entre 2011 et 2015.

SANTÉ

BOUGE TA COUCHE !

L'Inserm, dans une étude publiée fin janvier, met en lumière que dès l'âge de 2 ans - et plus que les habitudes alimentaires - l'activité physique est déterminante dans le risque d'obésité. L'enquête sur 883 enfants montre que chez les garçons de 2 ans, le temps passé devant les écrans a une influence directe sur un surpoids à venir. Les filles au même âge qui passent le moins de temps à jouer en plein air présentent elles aussi « un risque accru de développement de la masse grasse ». Il convient donc pour les chercheurs d'appuyer les messages de prévention dans ce domaine, d'autant que le risque progresse en grandissant.

USA

UNE NOUVELLE MINISTRE DE L'ÉDUCATION CONTESTÉE

C'est la femme d'affaires Betsy DeVos qui a été nommée ministre de l'Éducation des États-Unis. «*Sous sa direction, nous allons réformer le système scolaire américain et supprimer la bureaucratie qui handicape nos enfants*», a déclaré Donald Trump. Pour l'AFT et la NEA, principaux syndicats enseignants du pays, c'est surtout le choix «*de la candidate la plus idéologue et hostile à l'école publique depuis la création de ce ministère qui ne fera rien pour nos élèves les plus vulnérables*.» Fervente partisane de l'école privée, la nouvelle ministre est connue pour ses dons généreux aux organisations chrétiennes et ultra-conservatrices.

CHINE

LE GRAND BOND EN AVANT DES NAISSANCES

Un an après la suppression de la politique de l'enfant unique imposée par les autorités dans les années 70, la natalité enregistre des records en Chine avec 17,86 millions de naissances en

2016 soit une hausse de 7,9%. Insuffisant toutefois pour enrayer le vieillissement inexorable de la population dans un pays qui devrait commencer à perdre des habitants après 2030. D'ici là, la part des plus de 65 ans aura pratiquement doublé, passant de 10 à 18%. En 2015, la Chine comptait 1,37 milliard d'habitants.

NIGER

L'ÉCOLE PRIMAIRE EN FAILLITE

9 élèves sur 10 n'ont pas le niveau requis pour comprendre les cours de français et de mathématiques. C'est le tableau noir de la situation de l'école primaire dressé début février par le ministre de l'Éducation nigérien. En cause selon lui, le faible niveau des quelque 72 000 enseignants du pays dont les critères de recrutement dans les écoles de formation devraient être revus et auxquels une formation continue sera proposée. Au Niger, le taux de scolarisation des enfants est passé de 29% à 71% ces quinze dernières années, mais sans que les infrastructures suivent et seuls 15% des élèves accèdent au secondaire.

ENQUÊTE

LES JEUNES FRANÇAIS LES PLUS PESSIMISTES DU MONDE



Les Français âgés de 15 à 21 ans ont moins le moral que les jeunes gens du même âge vivant dans d'autres pays riches ou émergents. C'est une des conclusions de l'enquête «*Ce que les jeunes du monde pensent et ressentent*» menée par la fondation britannique Varkey auprès de plus de 20 000 jeunes nés entre 1995 et 2001, dans 20 pays* sur les cinq continents. Ainsi, si 37% des sondés considèrent que le monde se dégrade, les Français sont les plus pessimistes, à 53%, devant les Italiens et les Turcs. De même le taux de bonheur évalué à 57% dans l'Hexagone est parmi les plus bas de cette génération dite «*Z*» car née au tournant du millénaire. Ils sont onze points sous la moyenne, proches des autres Européens mais loin derrière l'Inde 72% ou l'Indonésie 90%. Pourtant, si les jeunes Français sont plus démoralisés que leurs homologues internationaux, ils identifient les mêmes dangers pesant sur le monde. L'extrémisme et le terrorisme qui ont touché la France sont cités par 81% d'entre eux, mais aussi les guerres, 79%, pourtant plus éloignées et ces chiffres sont très proches de la moyenne. Ils sont un peu plus nombreux que leurs camarades, 72%, à s'inquiéter ensuite de l'accroissement du fossé entre riches et pauvres. Dans leur vie quotidienne, les sources d'anxiété des Français sont la pression scolaire à 51% et l'argent 47%, alors que, tous pays confondus, l'ordre de ces angoisses est inversé. LAURENCE GAIFFE

* Allemagne, Afrique du Sud, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Royaume-Uni, Russie et Turquie.

Laurent Mucchielli, sociologue directeur de recherche au CNRS, au Laboratoire méditerranéen de sociologie (Aix-Marseille université)

3 QUESTIONS À



« Rien n'a changé sur le terrain des discriminations »

De Vaulx-en-Velin à Aulnay-sous-Bois,

30 ans après, est-ce toujours la même histoire ?

Hélas oui. La séquence est toujours la même : un beau matin, des violences policières particulièrement fortes sont la goutte d'eau qui fait déborder le vase de la rancœur qu'une bonne partie des habitants accumulent tous les jours durant le reste de l'année. La nuit, l'émeute s'organise. Les policiers cherchent à arrêter les «*meneurs*» pour décourager les autres. En général, ils attrapent seulement ceux qui courent le moins vite. Déférés au parquet, ils sont jugés en comparution immédiate et écopent de peines de prison ferme disproportionnées par rapport à leurs gestes. Depuis 30 ans, aucun gouvernement n'a modifié ce scénario.

Qu'est-ce qui se joue dans ces banlieues ?

Les quartiers pauvres et dégradés le sont toujours. Les milliards engloutis dans le béton de la «*renovation urbaine*» n'ont pas changé les problèmes quotidiens des habitants, à commencer par le chômage qui dépasse souvent les 50% chez les jeunes. La crise de 2008 a même renforcé encore les problèmes puisque ce sont les «*zones urbaines sensibles*» qui en ont été les plus touchées. Rien n'a changé non plus sur le terrain des discriminations. Par ailleurs, les familles redoutent toujours autant l'échec scolaire de leurs enfants. Dans un collège d'un quartier aisé, l'on réussit le brevet dans plus de 95% des cas. Dans celui qui est au cœur de la ZUS, moins de 50% des enfants y parviennent. Enfin, les relations fréquentes avec la police se passent toujours aussi mal.

Comment sortir de cette situation ?

L'échec scolaire et le chômage sont les véritables fléaux qui ravagent les quartiers populaires. Ils devraient être des priorités absolues. Il faudrait par ailleurs bâtir une fois pour toutes une vraie police de proximité, capable d'affecter durablement des policiers à des quartiers dans lesquels ils patrouillent quotidiennement à pied ou à vélo, rencontrent des habitants, des commerçants, des gardiens d'immeuble et des responsables associatifs, recueillent du renseignement, rendent service, mais aussi verbalisent les contrevenants et interpellent au besoin les délinquants. Des «*gardiens de la paix*» comme leur nom l'indique.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

Le livre blanc du SNUipp-FSU pour l'école

Dans cette période pré-électorale, le SNUipp entend bien prendre toute sa part dans le débat et y porter « une vraie ambition pour l'école publique ». Avec un livre blanc qu'il présentera officiellement le 15 mars pour diffuser largement son projet.

« Les élèves entrent en sixième sans savoir lire ! », « Quand va-t-on restaurer l'autorité des profs ? » « Il faut réhabiliter le récit national »... À l'approche d'échéances électorales majeures, les prises de positions lapidaires et souvent simplistes sur l'école se multiplient. On peut le comprendre tant l'école concerne l'ensemble des citoyens et tient un rôle central dans l'histoire et le fonctionnement de notre République. Il y aurait cependant un paradoxe à oublier d'entendre sur le sujet l'avis et les propositions de celles et ceux qui la font tous les jours. Même s'il n'y est pas forcément invité, le SNUipp compte bien porter haut et fort la voix des enseignants dans ce débat essentiel. À cet effet, le syndicat publie un « livre blanc » intitulé « Une vraie ambition pour l'école publique ». Une école primaire sous investie, des classes trop chargées, pour une véritable reconnaissance salariale, enseigner : un métier qui s'apprend, une éducation plus que jamais prioritaire ; favoriser le travail collectif pour permettre à tous les élèves de réussir... C'est la liste non exhaustive des thèmes abordés dans ce document synthétique qui se veut un outil per-

mettant de diffuser le plus largement possible auprès de l'opinion publique et des responsables politiques le projet du SNUipp. Un projet qui s'articule autour du défi majeur posé encore et toujours à notre école : faire réussir tous les élèves.

Faire de l'école un enjeu fondamental

Pour le relever, le syndicat ne manque pas de propositions qui pour être ambitieuses n'en sont pas moins réalisables : redonner toute son importance à la formation initiale, développer la formation continue, améliorer les conditions d'enseignement pour les élèves et les enseignants... Le SNUipp rendra public ce livre blanc le 15 mars prochain. Aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'éducation, il compte bien, au-delà des raccourcis et des caricatures, faire de l'école un enjeu fondamental des mois à venir. PHILIPPE MIQUEL



LES UNIVERSITÉS DE PRINTEMPS FLEURISSENT

Le SNUipp-FSU organise des universités de printemps dans plusieurs départements. Les 22 et 23 mars, c'est à Sérignan dans l'Hérault qu'elles démarreront sur la gestion des conflits, les apprentissages et le numérique avec Stanislas Morel et André Tricot. À Lyon, les 30 et 31 mars, il sera question des espaces en maternelle, de littérature jeunesse, d'histoire et de laïcité avec Isabelle Bastide, Yvonne Chenouf, Françoise Lorcerie et Benoît Falaize. Le 28 avril, Toulouse accueillera Jacques Bernardin qui parlera du rapport à l'école dans les milieux populaires. Enfin, les 29 et 30 mai, à Nevers, la rencontre tournera autour de la grammaire, des mathématiques

et de l'EPS avec Danielle Manesse, Roland Charnay et Antoine Thépaut. Toutes les informations sur les sites des sections départementales du SNUipp-FSU



DIRECTION D'ÉCOLE



ENFIN DU NOUVEAU ?

Le 1^{er} mars, la ministre de l'Éducation a rendu publics : « 16 engagements pour l'amélioration de l'exercice du métier de direction d'école ». Enfin un bougé sur un dossier en panne depuis trop longtemps ? L'examen détaillé des mesures proposées laissera sans doute sur leur faim directrices et directeurs d'écoles qui attendent impatiemment de réelles dispositions pour alléger et simplifier leur travail. Les engagements présentés s'articulent autour de quatre domaines : l'écoute des besoins des directrices et

directeurs et le pilotage de la simplification de leurs tâches, leur qualité de vie au travail, le pilotage de la circulation de l'information, les outils numériques nationaux. Au-delà d'un catalogue de bonnes intentions et de préconisations générales, les seules réelles nouveautés consistent dans la mise à disposition d'outils informatiques censés rationaliser et alléger les tâches administratives. Pour le SNUipp-FSU, actionner le levier numérique ne peut suffire à apporter une réponse aux nombreuses sollicitations dont font l'objet les directrices et directeurs d'école. Si certains points sont à relever positivement comme la logique d'un cadrage national, l'évocation des collectivités territoriales ou la référence explicite au terme d'allègement, il sera difficile d'avancer sur ce dossier sans y engager réellement des moyens, notamment pour augmenter significativement le temps de décharge dévolu à la direction. PHILIPPE MIQUEL

16740

C'est le nombre d'enseignantes et d'enseignants des écoles qui ont demandé à changer de département cette année, un chiffre en légère hausse par rapport à 2016. Les résultats de ces opérations, qui ne répondent pas toujours aux attentes, seront dévoilés le 6 mars. Commencera alors la période des exeat-ineat pour celles et ceux qui n'auront pas obtenu satisfaction.



ENSEIGNANTS HORS DE FRANCE

LES DÉTACHEMENTS À L'ÉTRANGER SERONT RENOUELLÉS

Dans un courrier au SNUipp-FSU, le ministère indique qu'« il a été décidé de procéder pour la rentrée scolaire 2017, au renouvellement de tous les détachements à l'étranger, dès lors que les agents en expriment le souhait. » Des détachements que plusieurs DASEN refusaient de reconduire, imposant à ces personnels affectés à l'étranger un retour dans leurs départements d'origine au mépris de leur engagement professionnel et de leur situation familiale. Il aura fallu une grève lancée par le SNUipp-FSU et massivement suivie dans de nombreux établissements partout dans le monde, une pétition, des manifestations et une lettre à la ministre.

🔗 Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)



RETRAITÉS

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 30 MARS

Neuf organisations syndicales et associatives dont la FSU appellent le 30 mars prochain à une journée d'action pour rappeler aux candidats à l'élection présidentielle que la situation de la majorité des retraités de notre pays est loin de l'image médiatique du « retraité riche ». Le collectif demande le retour à l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix et estime que ce sont environ 20 % de pouvoir d'achat qui ont été perdus par les retraités depuis 1987. Un questionnaire est en ligne afin d'établir une photographie du retraité en 2017.

🔗 www.retraitesencolere.fr

LOI MONTAGNE

LES SAISONNIERS COMPTENT POUR LA CARTE SCOLAIRE

La loi montagne publiée au JO du 29 décembre dernier stipule que dorénavant « le nombre d'enseignants du premier degré affectés à chaque département par le recteur d'académie est déterminé en prenant en compte les effectifs scolaires liés à la population des saisonniers ». Il est

ainsi demandé aux autorités académiques pour les calculs de seuil d'ouverture et de fermeture, de mesurer les caractéristiques montagnardes en matière de démographie scolaire, d'isolement, de conditions d'accès et de temps de transport.

ATSEM

VERS UNE RECONNAISSANCE DE LEURS MISSIONS ÉDUCATIVES ?

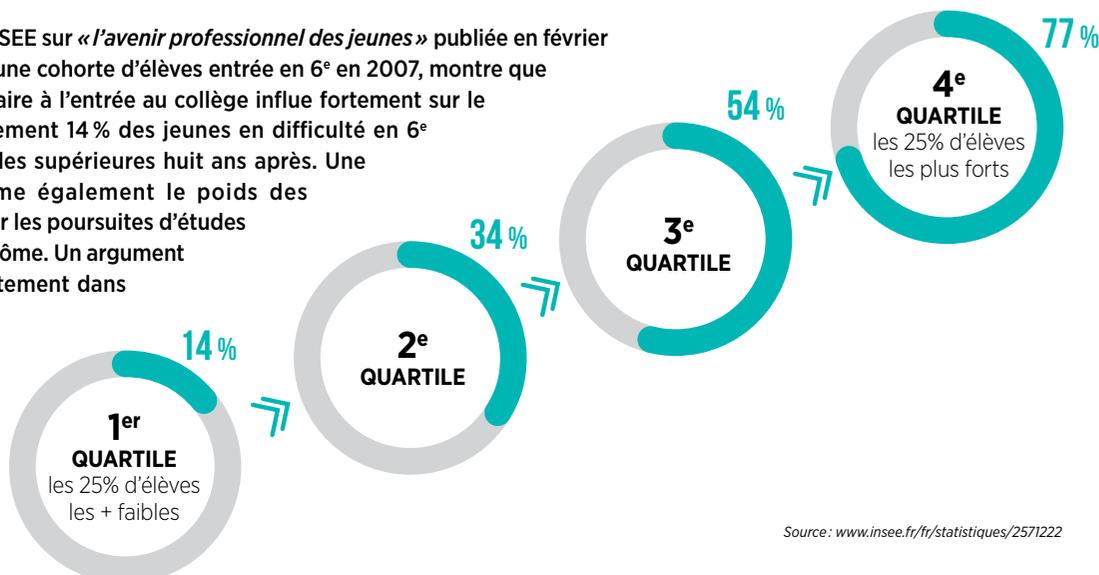
« Mieux reconnaître le métier des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles », c'est une annonce qui vient d'être faite par la ministre de la Fonction publique. Des mesures devraient être prises pour leur favoriser l'accès à la catégorie B et leur offrir des possibilités de réorientations professionnelles. Ces annonces font suite au rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale publié en février qui recommande « une meilleure formation » et une « carrière plus attractive » pour ces personnels. Les ATSEM étaient dans l'action les 14 décembre et 1^{er} février derniers. Elles réclamaient une revalorisation de leur cadre d'emploi et de rémunération.

TOUT SE JOUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?



L'étude de l'INSEE sur « l'avenir professionnel des jeunes » publiée en février et établie sur une cohorte d'élèves entrée en 6^e en 2007, montre que le niveau scolaire à l'entrée au collège influe fortement sur le destin scolaire. Seulement 14 % des jeunes en difficulté en 6^e poursuivent des études supérieures huit ans après. Une enquête qui confirme également le poids des catégories sociales sur les poursuites d'études et les sorties sans diplôme. Un argument pour investir très fortement dans l'école primaire.

POURCENTAGE D'ÉLÈVES ACCÉDANT AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES SELON LEURS RÉSULTATS SCOLAIRES EN 6^e.



Source : www.insee.fr/fr/statistiques/2571222

CAPPEI: un recul pour la formation spécialisée

Trois décrets relatifs au CAPPEI, nouvelle formation spécialisée, viennent d'être publiés au JO. Le SNUipp-FSU s'était prononcé contre les propositions du ministère lors du Conseil supérieur de l'éducation du 26 janvier dernier. Un projet que le syndicat n'estime pas à la hauteur des attentes.

Avec la publication des textes officiels sur la réforme de la formation spécialisée fin janvier, le CAPPEI, Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive, se substitue aux deux diplômes existants, le CAPA-SH et le 2CA-SH. Les objectifs ministériels d'uniformisation entre le premier et le second degré et de mise en conformité de cette formation avec les lois de 2005 et la loi d'orientation de 2013



© MIREL / ANSA

sont atteints. La référence à l'enseignement adapté disparaît quand l'école inclusive est renforcée, niant ainsi les spécificités de cette adaptation, son rôle et ses réussites.

Si cette nouvelle formation offre des perspectives pour les enseignants de second degré, elle constitue une réelle régression pour ceux du premier degré: le volume horaire passe de 400 à 300 heures avant certification avec la perte d'un préstage de trois semaines. D'un côté, un important tronc commun pour tous les enseignants spécialisés qui interviennent auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, dans les Rased, les Ulis, en

SEGPA, en prison tant pour le premier que pour le second degré, deux modules d'approfondissement et un module d'adaptation à l'emploi. De l'autre, 100 heures «*facultatives*» en stage MIN (Modules d'initiative nationale).

Un certificat sans ambition

La nouvelle formation prône la notion de personne-ressource, au détriment de l'aide directe auprès des élèves. Ces cri-

tiques portées par le SNUipp-FSU, et partagées par les associations professionnelles de maîtres E et G (FNAME et FNAREN) n'ont pas été entendues par le ministère. Mais des concessions ont été obtenues: elles portent sur la fonction de tuteur stagiaire, le maintien des deux parcours qui identifient les anciennes options E et G et la semaine «*n-1*» d'aide à la prise de poste. Le SNUipp déplore que le mémoire professionnel laisse la place à un simple dossier. Une réforme qui laisse encore beaucoup de questions en suspens et laisse entrevoir de grandes inquiétudes pour ce qu'il reste de l'enseignement adapté. VIRGINIE SOLUNTO

APC

VERS PLUS DE SOUPLESSE ?

Une délégation du SNUipp-FSU s'est de nouveau rendue au ministère mercredi 25 janvier afin de rappeler la détermination des enseignants du primaire d'en finir avec l'heure imposée d'APC et de voir reconnue toute la part de travail invisible du métier. Le syndicat demandait un écrit sur le sujet et une note va être adressée aux recteurs et DASEN. En l'état, ce projet d'instruction retient certaines demandes du syndicat, dont une souplesse dans la mise en œuvre de l'APC mais il n'apporte aucune avancée concrète sur sa disparition ou même son allègement.

Le SNUipp, fort des 10 000 remontées de sa deuxième enquête de novembre, a témoigné de l'intensification du métier ressenti par les professeurs des écoles et des contrôles tatillons de certaines inspections sur leurs heures alors qu'entre les moments de concertation en équipe, la préparation de projets tels des classes transplantées ou les réunions avec les parents, ils dépassent allègrement leurs 108h réglementaires. Le syndicat a donc proposé plusieurs amendements à ce projet d'instruction et demandé un nouveau rendez-vous auprès du directeur de cabinet pour parvenir enfin à de réelles avancées. LAURENCE GAIFFE

GERS

NON AUX FERMETURES D'ÉCOLES

Ce sont pas moins de 12 villages qui verraient leur école fermer à la rentrée prochaine d'après le projet de carte scolaire proposé par l'Inspection académique du Gers. Inacceptable pour le SNUipp-FSU du département, à l'initiative du collectif «*L'école au cœur*» qui regroupe syndicats d'enseignants, parents d'élèves et élus locaux. Occupations d'écoles, grèves et manifestations s'enchaînent pour obtenir une révision des mesures envisagées par l'administration et une dotation spéciale en postes pour couvrir les besoins du département. Après un premier boycott, le verdict devait être rendu à l'occasion d'un CDEN réuni le 3 mars.

LOT-ET-GARONNE

L'ÉCOLE D'ENGAYRAC SERA ROUVERTE

La quatrième classe du RPI de Beauville-Engayrac*, fermée depuis 2009, rouvrira à la rentrée prochaine. Les trois autres classes implantées à plusieurs kilomètres ne pouvaient plus accueillir des effectifs en hausse constante mais l'administration se refusait jusqu'ici à remettre un poste. C'est désormais chose faite après plusieurs mois de mobilisation des familles, des élus et du SNUipp-FSU 47 engagé contre la remise en cause du tissu scolaire de ce territoire très rural. *voir FSC 430

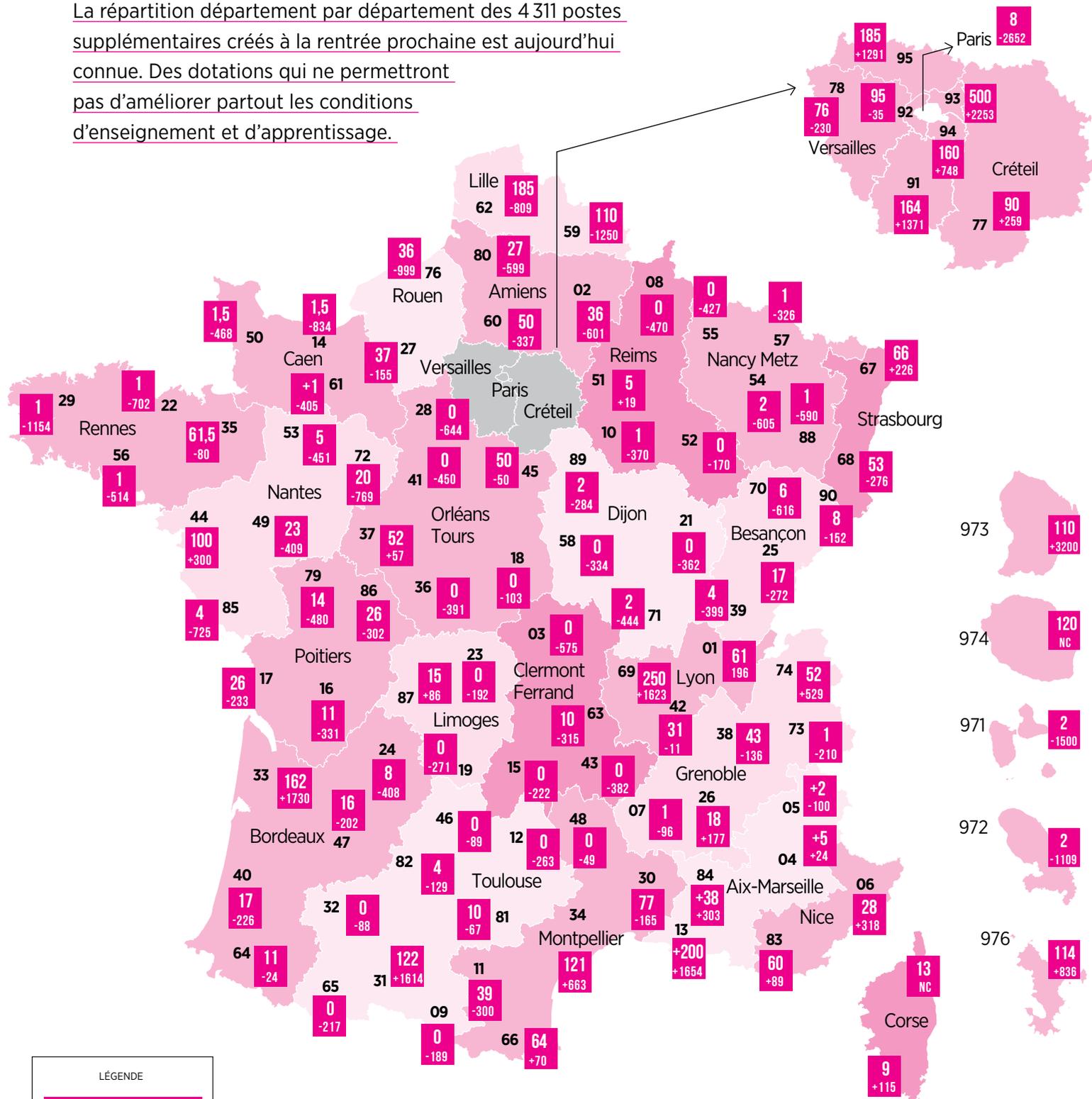
ARDÈCHE

LE MAIRE REFUSE DEUX OUVERTURES DE CLASSE

C'est le monde à l'envers. Le maire de Bourg-Saint-Andéol refuse deux ouvertures de classe dans les écoles de sa commune alors même qu'elles avaient été proposées par l'administration. L'édiile argue d'un manque de locaux disponibles, ce que réfute le SNUipp-FSU 07, prévenant par ailleurs que ne pas ouvrir ferait gonfler les effectifs des classes. Le syndicat, en concertation avec les enseignants de la commune, demande à l'inspecteur d'académie de ne pas retarder ces ouvertures afin que les postes puissent être attribués au mouvement et que la rentrée se prépare sereinement.

Dotations départementales :

La répartition département par département des 4 311 postes supplémentaires créés à la rentrée prochaine est aujourd'hui connue. Des dotations qui ne permettront pas d'améliorer partout les conditions d'enseignement et d'apprentissage.



la difficile équation du 1^{er} degré

A lors qu'est prévue une baisse globale des effectifs d'élèves, la plus grande partie* des 4311 postes supplémentaires créés pour la rentrée prochaine a été distribuée dans les départements. Aucun ne perd de postes, mais les dotations ne sont pas toujours à la hauteur, ni en adéquation avec la réalité des besoins. Et de fait, si certains départements devraient connaître de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage, d'autres ne verront pas, ou peu d'amélioration. On connaît les priorités affichées par le ministère: un renforcement des moyens de remplacement, le déploiement du « plus de maîtres que de classes » sur tous les territoires de l'éducation prioritaire ou encore l'« adaptation du réseau des écoles en milieu rural ». Mais on sait aussi les manques criants recensés dans nombre de

départements, qui n'ont qu'en partie été comblés depuis 2012 et la fin des suppressions massives de postes. Dès lors, comment assurer réellement toutes les décharges de direction et organiser les allègements de service pour les enseignants des REP+, tout en développant la scolarisation des enfants de moins de trois ans? Comment résoudre les problèmes de remplacement pour les enseignants en congé de maladie et donner dans le même temps de l'air aux départs en formation continue? Comment augmenter les postes de « plus de maîtres que de classes » sans faire l'impasse sur la reconstruction des Rased? Et comment surtout, engager enfin une baisse significative des effectifs par classe, qui restent parmi les plus lourds en Europe et constituent la principale préoccupation des enseignants français?

Un investissement de long terme

C'est à ces questions que s'attachent à répondre les instances consacrées aux opérations de carte scolaire qui se tiennent dans la période et livrent déjà de premiers enseignements. À ce jour, et sur une grosse moitié des



Dans le Gers, enseignants, parents et élus sont mobilisés pour préserver le tissu scolaire en milieu rural.



CRÉATIONS DE POSTES RASED : TOUT RESTE À FAIRE

Rétablir les Rased, c'était une promesse électorale de François Hollande en 2012. Une promesse faite après la suppression en cinq ans de 5 000 postes, soit un tiers de leurs effectifs. Si les coupes claires ont de fait été stoppées depuis, on reste très loin du compte avec seulement 200 créations net enregistrées en quatre ans. Bien trop peu donc, pour amorcer la reconstruction de ces réseaux dont une circulaire de 2014 réaffirmait pourtant le rôle essentiel dans l'aide directe aux élèves en difficultés persistantes. « Là où les Rased sont incomplets, je vous demande de recréer des postes », demandait encore aux recteurs la ministre de l'Éducation nationale qui les réunissait le 7 février dernier. Alors chiche, les opérations de carte scolaire pour la rentrée 2017 sont justement à l'ordre du jour dans les départements. C'est l'occasion, c'est le moment de mettre enfin sur la table ces postes qui font toujours cruellement défaut un peu partout en France.

départements, plus d'un tiers des créations de postes ont été dédiées au remplacement et un quart à la mise en place du « plus de maîtres » dans les REP. Autre enseignement, les ouvertures de classes interviennent souvent dans l'éducation prioritaire et on ferme plus volontiers ailleurs. Une baisse réelle des effectifs par classe n'est dès lors toujours pas à attendre. S'agissant de l'ASH, un effort particulier est fait sur les créations de postes en Ulis école, comme dans les UP2A. En revanche, les Rased restent manifestement les parents pauvres de

cette carte scolaire 2017 (voir ci-contre), tout comme la scolarisation des tout-petits à laquelle n'est affectée que de faibles moyens. D'une façon générale, les suppressions massives de postes des années Sarkozy n'ont toujours pas été compensées. Pour le SNUipp-FSU, c'est bien d'un projet constant et d'un investissement conséquent, inscrit dans la durée, dont l'école a besoin. FRANCIS BARBE

*4 162,5 postes ont été distribués dans les départements. 63,5 restent à l'être dans quelques académies pour des missions spécifiques et 85 le seront ultérieurement dans le cadre de nouvelles conventions rurales.

ÉCOLE INCLUSIVE LE MÉTIER BOUSCULÉ

Chaque enfant a le droit d'être scolarisé près de chez lui et l'école se doit d'être inclusive. Mais accueillir tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ne va pas toujours de soi. Les enseignants ne disposent pas souvent des bonnes conditions pour le faire.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

Dans une note rendue publique en décembre dernier, le ministère de l'Éducation nationale dressait un bilan quantitatif tout à fait flatteur de la scolarisation des enfants en situation de handicap. À la rentrée 2015, le nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire a progressé de 80 % par rapport à 2005, année de promulgation de la loi handicap. Au total, cela représente 350 000 enfants ou adolescents dont 57 % dans le premier degré. La note souligne aussi que 80 % d'entre eux sont scolarisés en milieu ordinaire, dont un tiers en ULIS, et 20 % en milieu spécialisé. Mais, ce dont ne parle pas ce bilan c'est de la qualité de la scolarisation des enfants dans une école qui, depuis 2013, ne se doit plus d'être seulement « *intégratrice* » mais surtout « *inclusive* ». Ce dont ne parle pas ce bilan, c'est des difficultés d'exercice du métier d'enseignant dans un système où les conditions ne sont pas toujours réunies pour leur faciliter la tâche, notamment en raison d'effectifs trop lourds dans les classes.

« LE MÉTIER N'A PAS L'HISTOIRE ET LA CULTURE NÉCESSAIRE POUR ÊTRE UNE RESSOURCE SUFFISANTE (...) IL FAUT REDONNER DU TEMPS ET DE L'ESPACE FORMELS AUX ENSEIGNANTS POUR (...) RENFORCER LA PROFESSIONNALITÉ DES PE »

Un changement de paradigme

L'école inclusive c'est un changement de paradigme dans la manière de concevoir l'accueil des élèves en situation de handicap, en grande difficulté scolaires, les enfants malades ou allophones, à l'école. Ce changement est illustré par l'évolution des classes CLIS en dispositifs ULIS. Les premières regroupaient ces élèves au sein d'une petite classe spéciale, leur permettant d'intégrer une classe ordinaire de temps en temps. Avec les secondes, l'élève fait partie d'une classe ordinaire de référence, le regroupement sur l'ULIS se faisant seulement pour l'enseignement de certaines

matières nécessitant un accompagnement particulier de l'enseignant spécialisé.

Mais l'inclusion scolaire c'est la plupart du temps accueillir ces élèves dans une classe ordinaire et cela ne va pas de soi. Certes, la gestion de l'hétérogénéité fait partie des compétences professionnelles des

enseignants. Mais parfois, cela devient très difficile. C'est ce dont témoignent de manière récurrente de nombreux enseignants. « *Il ne parle pas, n'est pas propre, s'exprime en partie par des cris. Difficile de le faire rentrer dans les apprentissages* », raconte Katia qui accueille trois jours par semaine



dans sa classe de maternelle un enfant autiste. « J'improviser en utilisant l'enseignement individualisé, en l'écoutant beaucoup, en travaillant avec le conseil d'élèves pour désamorcer les conflits et en dialoguant avec les parents mais c'est sûr que ça me coûte beaucoup de temps et d'énergie », avoue Cécile qui accueille un enfant atteint de troubles du comportement dans son cycle 3. « Plus de 10 PPRE sur 21 élèves avec pour certains des progrès imperceptibles qui mettent à mal ma professionnalité d'enseignante » ajoute de son côté Nathalie, qui enseigne en CM1-CM2 (lire p16).

Une professionnalité mise à mal, c'est en effet le ressenti de ces maîtresses. « On nous demande d'être parfaits dans un système imparfait » résume Nathalie, dénotant un état de souffrance au travail né de la difficulté d'enseigner à des élèves à besoin particulier alors que son métier est, précisément, d'enseigner. Faut-il y voir une forme de renoncement ? Certainement pas. Les enseignants n'ont pas attendu la loi de 2005 pour accueillir dans leur classe les élèves en situation de handicap, considérant déjà que chaque enfant a le droit d'être inscrit à l'école près de chez lui. Mais rendre l'école inclusive, ce n'est pas laisser les enseignants livrés à eux-mêmes. Or, c'est ce qui caractérise l'expérience de ces enseignantes-là. L'une exerce en zone rurale, dans un désert médical, sans contact avec des professionnels qui lui permettraient de mieux comprendre la situation de son élève. Une autre explique qu'il faut plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous au CMPP.

Vers des collectifs de travail

Réussir l'inclusion nécessite des moyens, les notifications de la Maison départementale du handicap ne suffisent pas (lire p14). En témoigne l'école Jean Raffarin de Mirebeau près de Poitiers. Ici, le dispositif est complet : présence d'une Ulis, et d'un SES-SAD qui comprend des rééducatrices, un orthophoniste, un psychologue et un psychomotricien. Bref, des conditions optimum. « L'Ulis est inscrite dans le projet d'école, l'objectif étant d'inclure des élèves le plus possible dans leur classe d'âge, de s'adapter au mieux à travers leur PPS pour leur permettre de rejoindre une Ulis-collège ou une SEGPA » explique le directeur car l'inclusion demande aussi d'engager toute l'équipe à travers un collectif de travail (lire p16).

Ce n'est donc pas pour rien qu'en matière d'école inclusive, le SNUipp-FSU porte des revendications précises comme le développement de la formation, la création de places dans les dispositifs spécialisés, une baisse significative des effectifs dans les sites ou des enseignants spécialisés itinérants pouvant intervenir dans les classes (lire ci-contre). En effet, comme le souligne Frédéric Grimaud, docteur en sciences de l'éducation, « le métier n'a pas l'histoire et la culture nécessaire pour être une ressource suffisante sur le sujet. Il faut redonner du temps et de l'espace formels aux ensei-

L'ÉCOLE INCLUSIVE: L'ÉCOLE POUR TOUS ?



Si le principe d'une école inclusive est entré dans la loi depuis 2013, l'école s'est-elle vraiment adaptée à tous les élèves, et notamment ceux et celles en situation de handicap. Si l'accès à l'école a, sans conteste, été rendu possible pour un grand nombre d'élèves, les conditions actuelles de scolarisation ne sont pas encore optimales. Afin de réaliser l'objectif ambitieux d'une école plus inclusive, l'État doit dégager des moyens spécifiques et conséquents pour combler les retards et le manque de moyens en formation. Il faut créer des places dans les dispositifs et les structures spécialisées et favoriser le développement des plateaux techniques du médico-social en soutien et liaison avec les écoles, basé sur l'évaluation des besoins des élèves et un indispensable maillage territorial. La politique d'assèchement des RASED, de démantèlement des SEGPA et de suppression de postes dans les autres structures spécialisées doit cesser. Un investissement massif est indispensable pour éviter une mise en difficulté ou en souffrance des enfants et des enseignants.

gnants pour reconstituer des collectifs permettant de sortir de l'isolement et de reconstruire une vraie mutualisation du travail, autrement dit, renforcer la professionnalité des PE » (lire p14).

Car l'inclusion est aussi une affaire de pédagogie. « Il me semble fondamental que les notions de besoin d'apprentissage et de compensation des limitations d'agir et de penser soient au cœur de la formation initiale et continue. Ces notions gagneraient à être progressivement au cœur des démarches pédagogiques avec une formation qui s'appuie massivement sur des études de situations réelles », précise Valérie Barry, formatrice ASH à l'Espe de l'académie de Créteil (lire p17). Demander à l'école d'être inclusive c'est aussi donner aux professeurs des écoles l'accompagnement nécessaire et ainsi leur permettre d'« élucider les besoins d'apprentissage des élèves ».

L'ÉCOLE INCLUSIVE RESTE À CONSTRUIRE

Depuis 2005, les effectifs d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire ont augmenté de 80 %, soit 123 600 élèves de plus. Pour autant la mise en place d'un parcours de scolarisation cohérent accompagné des moyens nécessaires n'est pas toujours là.

A la rentrée 2015, parmi les enfants et adolescents en situation de handicap scolarisés, près de 80 % étaient scolarisés en milieu ordinaire et 20 % en milieu spécialisé selon une note de la DEPP publiée en décembre dernier. Avec pour la première fois l'indication d'une école inclusive dans la loi d'orientation de 2013, la construction du parcours scolaire des élèves en situation de handicap ne peut plus être considérée comme relevant d'une éducation séparée ou seulement intégrative, mais oblige l'école et son fonctionnement à instaurer les conditions pédagogiques pour réduire les obstacles aux apprentissages en son sein. C'est une évolution importante, devenue une des préoccupations majeures de l'Éducation nationale alors qu'elle reste historiquement sépa-



rée du secteur «médico-social» qui en avait la charge. Des protocoles internes à l'Éducation nationale en lien avec les MDPH se sont mis en place et c'est bien souvent à l'école et notamment à l'école maternelle que la première annonce d'une difficulté importante d'écart à la norme est pointée. Les équipes éducatives réunies à l'initiative des direc-

teurs et directrices d'école font partie dorénavant du quotidien des écoles. Elles permettent d'établir un premier contact, de réunir les différents intervenants et d'évaluer l'autonomie scolaire de l'élève.

Des délais insupportables

Mais une fois cette première rencontre établie avec la famille chacun sait que la route est longue avant qu'un projet personnalisé de scolarisation accompagné de mesures de compensation et d'accompagnement soient effectivement mis en œuvre. Les situations d'attente de près d'un an pour obtenir une AESH, une orientation ou une place en services spécialisés sont malheureusement la norme et ses délais restent insupportables pour les familles et les écoles. Et quand finalement la notification de la MDPH arrive, les questions de l'enseignant restent bien souvent entières. Quelles adaptations mettre en place? Comment évaluer les apprentissages scolaires de ces élèves? Quel est le rôle de l'AVS? Quelle orientation proposer pour la suite de la scolarité? Des questions professionnelles essentielles pour passer maintenant du quantitatif au qualitatif.

Frédéric Grimaud, enseignant spécialisé, docteur en sciences de l'éducation

3 QUESTIONS À



« Sortir de l'isolement et reconstruire une vraie mutualisation du travail »

Les enseignants citent souvent l'inclusion comme difficulté professionnelle principale. Comment l'expliquer?

La loi de 2005 a accéléré un mouvement international qui exige une école plus inclusive. En France, cette évolution s'est mise en place dans un contexte tendu lié au manque de moyens et à la normalisation croissante de l'école. D'où des injonctions paradoxales pour les enseignants, renforçant les difficultés à exercer leur métier. Dans mes recherches,* j'ai mis en évidence les micro-décisions que doivent prendre les PE. Par exemple, lorsque l'on corrige une production d'écrit d'un élève fortement dyspraxique:

Comment on s'y prend? Qui nous dit ce qu'il faut faire et comment le faire? La prescription se résume à déclamer des grands principes. Du côté de la formation, on reste prisonnier de l'énumération de «bon gestes» ou «bonnes pratiques» conçus en dehors du milieu de travail et donc mal adaptés à la réalité de chaque situation.

Comment caractériser les difficultés?

L'école inclusive repose sur deux grands «principes»: la compensation et l'accessibilité. La compensation, c'est ce que l'on peut mettre en place pour «compenser» le handicap de l'élève, prescrit par la Maison du handicap: prises en charges, matériel adapté, dispositifs...

L'accessibilité consiste à rendre l'école plus «accueillante». Et ça, c'est à la charge des enseignants dans les conditions que l'on connaît: suppression des RASED, effectifs, formation continue... Si rendre accessible l'école est un défi à relever, il n'en demeure pas moins que c'est à chaque enseignant de le relever, seul dans sa classe, avec des difficultés de métier: travailler avec une AVS, organiser l'espace pour accueillir une élève en fauteuil roulant, gérer un groupe classe très perturbé par un élève porteur de troubles du comportement...

Comment faire face?

On constate que malgré tout les enseignants font face. Ils font appel à leur créativité, à leur intel-

ligence et passent leur temps à «bricoler» des solutions pour tenir dans des situations parfois très dégradées. Ils détournent les outils mis à leur disposition, ils ruse avec la prescription, ils bidouillent en permanence. Ce qui devrait nous inquiéter, c'est que ces «bricolages» ne leur permettent pas de s'épanouir mais au contraire les rendent «malades». Le métier n'a pas l'histoire et la culture nécessaire pour être une ressource suffisante sur le sujet. Il faut redonner du temps et de l'espace formels aux enseignants pour reconstituer des collectifs permettant de sortir de l'isolement et de reconstruire une vraie mutualisation du travail.

*La scolarisation d'un élève en situation de handicap du point de vue de l'activité du professeur des écoles de classes ordinaires

DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX DIFFICULTÉS

Au-delà des principes généreux, des procédures et des dispositifs cadrés par les décrets et circulaires, la réalité de l'école inclusive se décline dans les classes ordinaires avec les enseignants comme acteurs principaux.

Fenêtres sur cours leur donne la parole.

L'inclusion scolaire, ce sont avant tout des enfants qui ont, comme les autres, besoin d'affection, d'attention, de respect et d'école. Ce sont des familles qui doivent accompagner sur la durée un handicap auquel elles n'étaient pas préparées. Mais ce sont aussi des enseignants tenus d'accueillir des élèves qui questionnent, dérangent parfois et bousculent leur métier au quotidien.

La professionnalité en question

Une remise en cause pédagogique d'abord pour Nathalie, directrice d'une école primaire à Solers (77) qui enseigne en CM1-CM2 : « *J'avais l'habitude d'exercer en REP, avec l'idée qu'en adaptant ma pratique à des élèves défavorisés socialement, je pouvais lutter contre les difficultés scolaires. Ici, je me retrouve avec des enfants en difficultés lourdes, ancrées car on n'a pas réussi à faire plus tôt le travail de prévention et de sensibilisation des familles. Plus de 10 PPRE sur 21 élèves avec pour certains des progrès imperceptibles qui mettent à mal ma professionnalité d'enseignante.* » Même tonalité chez Katia, enseignante d'une classe de cycle 1 et directrice de l'école maternelle de trois classes à Puget-Théniers (06) qui accueille trois jours par semaine un enfant en situation de handicap « *Il ne parle pas, n'est pas propre, s'exprime en partie par des cris. Difficile de le faire rentrer dans les apprentissages. Pour moi, c'est particulièrement frustrant et culpabilisant. Comme il a peu de contact avec les autres, on se demande à la fin de la journée ce qu'il a fait concrètement.* » Malgré une AVS qui accompagne l'enfant à temps plein, Katia déplore le désert médical du rural, qui la prive des indispensables contacts avec des professionnels capables de mieux lui expliquer la nature du handicap et d'échanger avec elle sur l'utilité de la scolarisation de cet enfant, sur ses progrès. Avec ses 28 enfants de petite section, Pascale à Villeneuve d'Ascq (59) a eu bien du mal à « *tenir le coup* » pour inclure à mi-temps un enfant victime d'une trouble autistique. « *Lorsque l'AVS a arrêté parce que son contrat se terminait, je n'ai pas pu continuer, les parents ont été compréhensifs et ils ont fait pression pour l'embauche rapide d'une autre AVS. Quant à moi, ce qui a tout changé, c'est quand j'ai pu échanger et travailler en commun avec l'enseignant de la structure spécialisée qui accueillait l'enfant.* »

Des enseignantes livrées à elles-mêmes

Anne, directrice d'une maternelle à Savigny (41) scolarise deux enfants en situation de handicap. Pour l'un d'entre eux, c'est elle qui a détecté le handicap.



L'inclusion des élèves en situation de handicap repose encore trop souvent sur la seule bonne volonté des enseignants.

« *J'ai dû faire tout le travail auprès des parents et initier avec eux la démarche en direction de la maison du handicap. Ici, nous sommes loin de toute structure médicale et il faut plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous au CMPP ou même avec un orthophoniste. Résultat : de septembre à fin avril, l'enfant est resté sans soin ni aide quelconque.* » Face à cette inertie, certaines se débrouillent seules. Comme Cécile à Eyres-Moncubé (40) qui dans son CM1 CM2 a souhaité garder un élève atteint de troubles du comportement qui relevait de l'ITEP* « *Ayant travaillé en ITEP, je sais trop les difficultés créées par le regroupement d'élèves à problèmes. Alors j'improvise en utilisant l'enseignement individualisé, en l'écoutant beaucoup, en travaillant avec le conseil d'élèves pour désamorcer les conflits et en dialoguant avec les parents mais c'est sûr que ça me coûte beaucoup de temps et d'énergie.* » Aucune enseignante ne remet en cause le principe d'une école inclusive mais, comme le formule Nathalie, elles souffrent qu'on leur demande « *d'être parfaits dans un système imparfait.* » Soucieuses de mieux faire, elles ne manquent pas de propositions : « *être mieux formé à la nature des troubles* », « *bénéficier de l'apport de personnes extérieures* », « *pouvoir s'appuyer sur les RASED* » « *avoir du temps pour échanger et prendre de la distance*... »

*Institut éducatif, thérapeutique et pédagogique

EN BREF

BAROMÈTRE PEP

POUR LES FRANÇAIS UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS INÉGALITAIRE

Pour la troisième année consécutive, la Fédération générale des PEP a commandé et publié une étude pour connaître l'état de l'opinion française sur sa perception des inégalités et plus largement sur le concept de société inclusive. Les Français, dans leur grande majorité à 77% jugent que la société française est de plus en plus inégalitaire, en particulier pour l'emploi, le logement et l'éducation. L'étude complète sur www.lespep.org

DEPP

PARCOURS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Une note de la DEPP publiée en octobre 2016 dresse un état du parcours scolaire à l'école primaire des élèves en situation de handicap. Une moitié d'entre eux passera dans une classe ou un établissement spécialisé, les enfants de milieux défavorisés davantage que ceux d'origine sociale plus élevée. Et alors que la plupart des élèves entrent en CM2 à 10 ans, les chercheurs notent que c'est le cas pour moins d'un élève sur quatre en situation de handicap.

La note sur <http://cache.media.education.gouv.fr>



BROCHURES

POUR QUE L'INCLUSION FASSE ÉCOLE

Suite au colloque organisé en mai 2014 par le SNUipp-FSU une brochure spéciale a été réalisée. Interviews de chercheurs, comptes-rendus de tables rondes, reportages sur le terrain, informations pratiques sur le parcours d'un élève en situation de handicap mais aussi pistes de revendications syndicales permettent d'alimenter la réflexion sur les moyens de réaliser une école pour tous. La brochure papier étant épuisée, elle est disponible en ligne. [Rubrique Publications / brochures](#)

ULIS À MIREBEAU (86) COMME DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE



Adrien, l'enseignant de l'Ulis, travaille souvent en face à face avec les élèves.

c'est du niveau de CE1 mais ils le font dans leur CM2», commence l'enseignant. À 9h20, Isaac se rend pour une heure chez la rééducatrice pendant que Stréssy rejoint la classe d'Ulis avec Adrien pour y faire des mathématiques. Timéo arrive de sa classe de CP et Eva Callec, l'AVS-Co le soutient dans un exercice de reconnaissance des lettres de l'alphabet. Timéo passe encore beaucoup de temps à l'Ulis alors que Malone est plus souvent dans son CE1 où il suit la plupart des matières, sauf les mathématiques et la compréhension. Angelo qui arrive de chez l'orthophoniste, que Timéo ira voir après la récréation, a juste le temps de faire un puzzle avant d'aller chez la psychologue. 13 élèves,

sans problème de comportement, et 13 emplois du temps différents tous les jours. L'école dispose d'un Sessad complet associé, particularité de la Vienne. Tous les mardis matins, l'ensemble de l'équipe du Sessad est dans l'école.

Permettre la réussite

C'est aussi le jour de la réunion hebdomadaire avec le coordonateur. Les rééducatrices sont présentes tous les lundis et mardis. Des conditions

optimales pour cette Ulis-école, l'une des 28 RML (Retard mental Léger) du département. «*Les élèves ont une grande capacité d'adaptation*» sourit Adrien «*en début d'année je suis passé pendant deux jours dans leur classe de référence pour évaluer leurs besoins d'accompagnement. Certaines inclusions sont conditionnées par la présence d'un adulte. Certaines s'arrêtent, d'autres continuent. Je prends les élèves surtout en maths et en français, jamais tous ensemble. L'emploi du temps est toujours en mouvement!*» À la récréation, tous les élèves se rejoignent dans la cour «*car ce sont avant tout des élèves de l'école. Le rituel de début de journée se fait toujours dans la classe de référence. Ils sont souvent en double niveau jamais plus d'un ou deux par classe. L'adhésion de toute l'équipe est indispensable, même si les effectifs sont souvent trop lourds. L'Ulis est inscrite dans le projet d'école, l'objectif étant de les inclure le plus possible avec leur classe d'âge, de s'adapter au mieux à travers leur PPS pour leur permettre de rejoindre une Ulis-collège ou une SEGPA*» explique Arnaud Gaildrat, le directeur. Adrien qui enseignait en CLIS avant a dû tout inventer...seul, sans formation. «*La CLIS représentait un groupe soudé et les élèves se mêlaient peu aux autres enfants de l'école. Quant à la plus-value du passage de la CLIS à L'ULIS au niveau des apprentissages scolaires, c'est difficilement évaluable*».

MON QUOTIDIEN

UNE ÉCOLE POUR TOUS C'EST POSSIBLE!

Une édition spéciale de *Mon Quotidien* datée du 28 novembre 2013 réalisée en partenariat avec différentes associations spécialistes consacre un dossier unique à la question de l'école inclusive. Ce dossier thématique comporte des infographies, des textes et des interviews qui permettent d'aborder la place des élèves en situation de handicap et plus généralement à besoin éducatif particulier à l'école.

🔗 www.ecole-inclusive.org

MEN DGESCO

SCOLARISER LES ÉLÈVES AUTISTES

Une brochure publiée dans la collection «*Repères Handicap*» du Scéren réalisée par un collectif de chercheurs dirigé notamment par Christine Philip, spécialiste de cette question, fait le point sur la scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement. Après des éléments de définition et de repérage, les auteurs proposent des pistes de travail concrètes pour la classe. Des adaptations des enseignements sont proposées par champ disciplinaire.

🔗 media.education.gouv.fr



PHILIPPE MAZEREAU



« PENSER DES ADAPTATIONS QUI PROFITENT À TOUS LES ÉLÈVES »

Lors de la 16^e Université d'automne, Philippe Mazereau, enseignant chercheur à l'université de Caen Basse-Normandie est intervenu pour dresser un état des lieux de l'école inclusive en France et dans d'autres pays comparables. Il insiste sur le fait que la notion d'inclusion doit permettre de penser des adaptations qui profitent à tous. Il prône une formation des enseignants spécialisés plus généraliste, davantage tournée vers les pratiques en classe ordinaire, étape nécessaire selon lui pour faire évoluer les savoir-faire en direction des élèves à besoins éducatifs particuliers.

🔗 Rubrique [Le métier / Les témoignages](#)

« Des sujets faisant d'emblée et de plein droit partie de l'école »

Notre école peut-elle devenir inclusive ?

Le paradigme de l'école inclusive repose sur le principe d'accessibilité de l'école dite ordinaire à tous les enfants. Elle se distingue de l'école intégrative par le fait que les élèves à besoins spécifiques sont considérés comme des sujets faisant d'emblée, et de plein droit partie de l'école, laquelle devant être redéfinie dans son organisation et ses pratiques pour prendre en compte cette diversité. C'est cela à mon sens la vraie nouveauté et pour le moment je ne pense pas qu'on puisse dire que la culture scolaire soit de repenser ses pratiques en fonction de l'ensemble de ses élèves. Quand il y a un ou plusieurs élèves en situation de handicap, dans une classe, on les voit un peu comme des «*pièces rapportées*» et on essaie de les raccrocher, bon an mal an, au reste d'un groupe qui «*fonctionne*».

Ceci dit aller vers une école plus inclusive n'empêche pas de poursuivre des objectifs d'intégrations individuelles. En effet, le tryptique «*intégrer, s'intégrer, être intégré*», qui caractérise le processus de construction sociale de n'importe quel individu à un groupe, reste d'actualité. Ce qui est nouveau, c'est de considérer que ce processus concerne tous les enfants qui fréquentent le lieu scolaire et pas juste certains d'entre eux.

Quels savoirs professionnels nécessite la mise en place d'une école inclusive ?

Définir l'école inclusive comme un lieu géographique permettant de regrou-

per des enfants présentant des aptitudes pour apprendre et construire des relations sociales ne peut être une fin en soi. Une fois l'élève «*dans les murs*», le travail pédagogique ne fait que commencer. La construction de connaissances, de capacités et d'attitudes sous-tend pour tous les élèves l'existence d'un médiateur de l'apprentissage qui fait tout pour mettre l'élève en possession de quelque chose que lui-même détient. Le fait d'enseigner à des élèves renvoyant une très forte altérité par leur comportement, leur aspect physique ou leur démarche intellectuelle risque

« UNE FOIS L'ÉLÈVE DANS LES MURS, LE TRAVAIL PÉDAGOGIQUE NE FAIT QUE COMMENCER. »

fort d'induire des détours pédagogiques qui facilitent tellement la tâche qu'elle en perd son intérêt.

Aussi il est important que les élèves à besoins spécifiques appartiennent à un continuum de la classe et de cesser de les considérer seulement par leurs différences car cela induit une pédagogie non pas différenciée mais différenciatrice. C'est-à-dire une pédagogie qui propose des activités différentes de ce qui est proposé au reste de la classe. En toute honnêteté, cela me choque d'entendre, au XXI^e siècle, que tel ou tel élève qui présente un trouble spécifique est «*différent*». Autant que si j'entendais par exemple qu'un élève dont la couleur de peau est différente de la mienne est «*différent*».

Comment former et accompagner les enseignants à de tels changements ?

Il me semble fondamental que les notions de besoin d'apprentissage et de compensation des limitations

d'agir et de penser soient au cœur de la formation initiale et continue. Ces notions gagneraient à être progressivement au cœur des démarches pédagogiques avec une formation qui s'appuie massivement sur des études de situations réelles. Les effectifs des classes devraient, je crois, diminuer de façon conséquente et la formation continue comporter chaque année un stage de type «*aide négociée*» sur le lieu scolaire.

Peut-on vraiment demander à l'école de gérer des élèves qui par leurs troubles perturbent l'espace scolaire ordinaire ?

Je le crois, dès lors qu'on part du principe que les troubles ne sont pas l'expression d'une caractéristique personnelle mais la résultante d'un ensemble de facteurs relationnels et organisationnels qui, mis ensemble, vont exacerber le trouble ou au contraire en limiter l'expression. Cela suppose également que les professeurs des écoles tentent d'élucider les besoins d'apprentissage des élèves, au-delà des manifestations apparentes du trouble. Par exemple, de nombreux élèves qui manifestent une hyperactivité motrice compensent en fait par une continuité du mouvement une discontinuité de leur pensée, laquelle fonctionne par effet de «*zapping*». Susciter des liens de sens, des pauses réflexives, des passages du local au global, sont autant de médiations centrées sur les besoins cognitifs de ces élèves et non sur leur agitation permanente.



VALÉRIE BARRY EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ DE CRÉTEIL. ELLE ORIENTE SES RECHERCHES SUR LES ENSEIGNANTS QUI EXERCENT AUPRÈS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE VERS L'ACCUEIL DE LA DIVERSITÉ.

PASS ÉDUCATION

POUR TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉCOLE

Le Pass Éducation était réservé aux enseignants depuis plusieurs années. A la demande du SNUipp-FSU, le ministère avait promis son extension. C'est chose faite: une circulaire publiée au B.O. du 2 février élargit l'octroi du Pass Éducation à l'ensemble des personnels exerçant dans les établissements scolaire rémunérés par l'Etat. Cela inclut le personnel administratif, de surveillance, des CIO, ainsi que les AESH. Le Pass Éducation donne un accès gratuit aux musées et monuments nationaux.

PARCOURS ARTISTIQUE

RETARD À L'ALLUMAGE

En janvier, la députée PS Sandrine Doucet a remis au Premier ministre un rapport sur «*Les territoires de l'éducation artistique et culturelle*» qui préconise un parcours commun garanti à tous. L'élue fait un certain nombre de propositions comme le renforcement des initiatives d'établissements et l'obligation d'un volet culturel dans tout projet d'établissement. Elle suggère le développement d'espaces d'accès à l'art et à la culture dans les établissements surtout lorsqu'ils sont éloignés de l'offre culturelle, un port-folio pour les élèves et de la formation pour les enseignants. La députée propose également d'accentuer le pilotage qu'il soit local, avec une articulation avec les PEDT, ou territorial, avec un engagement pluriannuel de l'État et la création d'un comité interministériel.

Colloque des psychologues de l'Éducation nationale
Ne former qu'un seul corps

Plus de 250 psychologues scolaires et co-psy étaient réunis à Paris pour fêter la création du nouveau corps des psychologues de l'Éducation nationale et pour faire le point sur les avancées, les enjeux et les perspectives.

La FSU avait convié le 30 janvier psychologues du premier degré et conseillers d'orientation psychologues du second à l'occasion de la création du nouveau corps qui les réunit. «*C'est l'aboutissement de plus de 25 ans de lutte*», commence à la tribune Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU. «*C'est une victoire syndicale par rapport à tous ceux qui depuis des années tentent de limiter la psychologie scolaire du primaire aux dépistages et aux orientations vers l'enseignement adapté*», poursuit-elle. Jean-Pierre Bellier, inspecteur général chargé de cette refondation, confirme: «*Il y avait des intérêts contradictoires, budgétaires, philosophiques et politiques. Cette refondation trouve ses fondements dans le plan Langevin-Wallon de 1946. Cette approche ambitieuse du rôle de la psychologie des jeunes sur l'ensemble de leur scolarité se finalise dans un moment où la demande sociale est de plus en plus concentrée sur les questions de bien-être psychologique et de bienveillance*». La contribution des psychologues à la réussite et au développement psychologique et social des enfants et adolescents n'est plus à démontrer. Marie-Rose Moro, pédopsychiatre explique: «*Entre bien-être, santé et singularité des élèves, les psycho-*

logues permettent de comprendre ce qui peut faire mal. Ils sont aussi l'articulation entre le médecin scolaire ou l'assistante sociale et tous les autres adultes de l'école». Catherine Méry, psychologue scolaire à Beauvais est heureuse de cette reconnaissance mais reste partagée: «*Pour les nouveaux, non enseignants, il n'y aura plus de rapport à l'acte pédagogique mais du coup plus de 'conflit de loyauté'*». Bernard Robin qui exerce à Ville Fagnan positive: «*Avec le renouvellement du corps il faudra inventer d'autres façons de penser le travail d'équipe*». Mais comment

déployer toutes ces missions quand le budget 2017 ne prévoit aucune création de postes de psychologues? La moyenne européenne est de un psychologue pour 800 élèves contre un pour 1600 en France! Tous s'interrogent sur la place et le risque de disparition des RASED qui rendraient leur travail plus solitaire. De nombreux textes complémentaires sont attendus sur la formation, l'évaluation ou la structuration de la filière hiérarchique. Mais comme le conclut Bernadette Groison: «*La création de postes et le nombre de postes ouverts au concours permettant d'assurer le renouvellement de la profession font partie de nos prochaines batailles*». VIRGINIE SOLUNTO

Le mémo des psychologues de l'EN: Snuipp.fr Rubrique L'école/Le système éducatif



COLLOQUE ÉDUCATION PRIORITAIRE

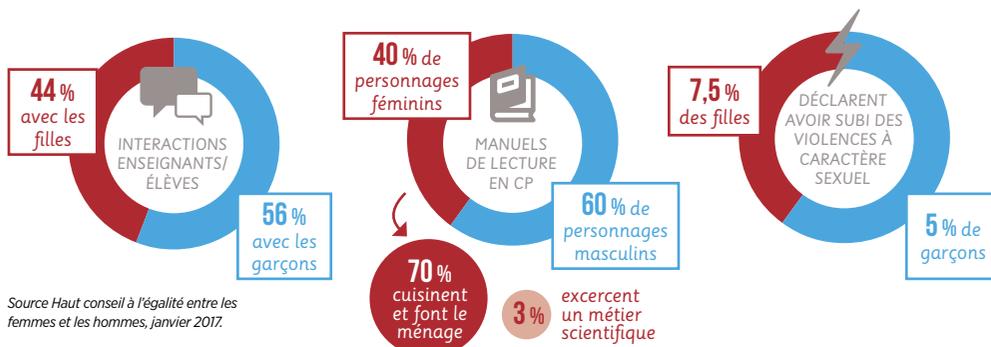
UN FILM DU SNUIPP-FSU

À la suite du colloque national organisé par le SNUipp le 26 janvier dernier, le syndicat a publié une brochure et réalisé un film d'interviews de chercheurs, de témoignages d'équipes enseignantes et de paroles syndicales sur les dispositifs à l'œuvre dans ces territoires. Des territoires où plus qu'ailleurs les enseignants sont confrontés aux difficultés sociales, à la pauvreté, au chômage, à l'exclusion dans l'exercice de leur métier. Des territoires où plus qu'ailleurs l'éducation doit rester prioritaire.

➤ Rubrique le Métier / la recherche

ENCORE DU CHEMIN VERS L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS À L'ÉCOLE

Les stéréotypes sexistes ont la vie dure, même à l'école, constate le Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes. Les différences apparaissent en effet dans la cour comme dans les classes et les manuels. Et là aussi les besoins de formation sont criants puisque seule la moitié des Espé a dispensé une formation à ses étudiants sur l'égalité filles-garçons avec un volume horaire variant de 2h à 57h annuelles selon le baromètre du HCE (lire p28).



Source Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, janvier 2017.

Moins de trois ans, aller plus loin

Cette année, près de 100 000 enfants de deux ans sont scolarisés, aux trois quarts dans les écoles publiques. Un chiffre en progression mais l'accueil est inégal sur le territoire et ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions.

Trois ans après la Loi de refondation qui fixait parmi ses priorités la scolarisation des moins de trois ans notamment en éducation prioritaire, où en est-on ? Au milieu du gué semble-t-il. En effet, cette scolarisation destinée en priorité aux enfants les moins favorisés s'est étendue. À la rentrée 2016, 96 556 enfants de deux ans sont accueillis à la maternelle, soit 3 000 de plus par rapport à l'année précédente. Cela porte en éducation prioritaire à 20,8 % le taux des deux ans sur les bancs de la maternelle, soit près de dix points en-dessous de l'objectif fixé. Toutes écoles confondues, ce taux atteint à peine les 12 %. De même, le nombre de postes réservés à cet accueil se chiffre à 1 274, encore loin des 3 000 annoncés. À cela s'ajoutent des inégalités territoriales, certaines académies ont dépassé l'objectif fixé, comme Rennes ou Dijon, d'autres (Guyane, Paris) sont en-dessous des 5 %.



Jusqu'à 30 TPS-PS dans certaines classes

Cette scolarisation précoce a pour but de donner une année de plus aux tout-petits car « la 3^e année est une année cruciale dans le développement langagier de l'enfant, sa motricité, ainsi que ses facultés symboliques », rappelle Viviane Bouysse, inspectrice générale investie dans une enquête en cours sur la

mesure. Et pour y parvenir, il faut des conditions d'accueil à la hauteur, comme le rappelle régulièrement le SNUipp-FSU. C'est-à-dire des dispositifs dans lesquels la rentrée peut être différée, avec un effectif réduit en début d'année et qui ensuite ne dépasse pas les 15 TPS, avec une Atsem formée et du matériel adapté... Or c'est loin d'être la norme. Bien souvent, les deux ans se retrouvent dans des classes ordinaires, chargées, jusqu'à 30 TPS-PS dans certaines classes. Ce qui les empêche de tirer pleinement profit de cette scolarisation précoce. LAURENCE GAIFFE

SOLIDARITÉ

PAS D'ÉDUCATION, PAS D'AVENIR!



Jusqu'au 31 mars, la Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque, dont le SNUipp et la FSU sont membres, invitent les enseignants des écoles à soutenir une série de projets solidaires avec la campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir! » Construction d'une cyberpirogue pour les élèves du lac Nokoué au Bénin, réalisation d'un manuel en langue des signes pour les enfants sourds du Burkina Faso, mise en place d'une équipe mobile d'animation pour les enfants de Gaza... Ce sont quelques-uns des 26 projets d'aide au développement de l'éducation proposés cette année au travers d'une campagne de financement participatif. Une collecte de fonds, mais aussi à partir de nombreuses ressources pédagogiques, la possibilité de proposer dans les classes des moments d'éducation à la solidarité et au développement. Une façon d'aborder concrètement différents aspects du programme d'EMC, notamment sur le droit à l'éducation pour tous, partout dans le monde.

➤ Rubrique L'école/Solidarité

Sylvie Plane, professeure des universités en sciences du langage et vice-présidente du Conseil supérieur des programmes

3 QUESTIONS À



« Le prédicat permet de travailler du point de vue du sens »

Qu'est-ce que le prédicat ?

C'est un des deux éléments essentiels de toute phrase simple. Celle-ci comporte une base, le sujet, c'est-à-dire ce dont on parle, et une information supplémentaire, ce que l'on dit du sujet. Dans la phrase « Le petit oiseau a été capturé », « a été capturé » est le prédicat. Dans « le petit oiseau frappe les barreaux de sa cage », « frappe les barreaux de sa cage » est le prédicat. Dans ces deux phrases, on a un même thème avec une information différente apportée par le pré-

dicat. Le prédicat est en général composé du verbe avec ses compléments qu'on ne peut pas retirer.

Qu'est-ce que ça change pour l'enseignement de la grammaire dans les classes ?

Beaucoup d'enseignants utilisent déjà la notion de prédicat sans employer le terme. Elle leur sert à amener les élèves à écrire des phrases complètes. Cette notion est dans les programmes parce que la grammaire doit donner des outils à la fois pour orthographier et pour écrire. Le prédicat focalise

l'étude sur les deux éléments principaux de la phrase et permet de travailler du point de vue du sens, notamment pour faire produire des textes.

Pourquoi toute cette polémique ?

Longtemps l'enseignement de la grammaire a consisté à poser une étiquette sur chaque mot. Pour les gens élevés dans cette tradition, la grammaire se réduit à cette décomposition, cet étiquetage, comme s'il n'était pas utile de s'intéresser au sens de la phrase. Les programmes ont ajouté un outil

pour travailler le sens. Mais un blog de *Télérama* a provoqué une explosion inattendue : l'idée s'est répandue qu'on n'enseignerait plus la grammaire ! Là-dessus s'est greffé un conflit politique avec des partisans prêts à saisir n'importe quel prétexte pour critiquer toute réforme de l'école. Il est amusant de noter que le prédicat a été mis en forme par les théoriciens les plus académiques, en particulier ecclésiastiques au XVII^e siècle. Ils avaient déjà compris son intérêt pour l'enseignement de la grammaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

Draguignan : investigation scientifique

Une classe de GS de l'école maternelle Jean Jaurès à Draguignan s'intéresse à la fabrication des vêtements à partir de fibres naturelles. Un projet scientifique et interdisciplinaire qui a remporté le premier prix de *La main à la pâte*.

« **D**essus, dessous, dessus, dessous, dessus, dessous. Et quand on a deux fils à chaque doigt on fait passer celui qui est le plus près de sa main par-dessus le doigt. » Assis autour de leur maîtresse, Youssef, Lana, Lilirose, Shahina, Aymen, Edwin, Wilsen et Quentin se remettent sans cesse à l'ouvrage et ils seront bien déçus quand la fin des deux autres ateliers en parallèle sonnera la fin du leur. Ce matin, on travaille à partir de la laine et après avoir vu que l'on peut tricoter à partir d'aiguilles ou de crochets, ces jeunes élèves apprennent à tricoter avec leurs doigts. Une manière très astucieuse de travailler la motricité fine et la coordination des gestes. « Certains élèves y ont passé des heures l'an dernier », raconte Geneviève Soudet, enseignante à l'école maternelle Jean Jaurès de Draguignan dans le Var. « Ils étaient fiers de voir se dérouler ainsi leur production. »

Tourisme vestimentaire

Aujourd'hui « *Loup* », la mascotte de la classe qui se promène dans le monde à la découverte des vêtements et à la recherche d'une robe pour sa louve, arbore une jolie tenue réalisée dans un tissu provençal. Après avoir vu les tissus africains, les élèves découvrent maintenant la Provence avant de partir bientôt à la rencontre de l'Asie. Ce projet déjà conduit l'an dernier a été récompensé par le premier prix de la fondation *La main à la pâte*. Car si le travail de Geneviève permet aux élèves de découvrir et d'explorer le monde il repose d'abord sur une démarche d'investigation scientifique. Se poser des questions, émettre des hypothèses, expérimenter et élaborer des éléments de réponse. « Ainsi dans un album de Brigitte Marleau, "Laine et Mouton" aux éditions "Les 400 coups", on voit une dame tricoter un pull direc-



La classe de Geneviève Soudet travaille régulièrement avec le centre pilote Toulon-Var de *La main à la pâte*.

tement à partir de la laine encore sur le mouton. On s'est demandé si c'était possible et à partir de là nous avons démarré nos recherches », raconte l'enseignante. De la toison ramenée en classe a rendu concrète les étapes nécessaires à la fabrication du fil de laine, le cardage ou le peignage avant le filage grâce au fuseau et au rouet. Un nouveau vocabulaire qui vient alimenter le capital linguistique des élèves de la classe qui manipulent ces mots avec aisance le matin au coin regroupement.

Le projet qui se déroule toute l'année se décline en plusieurs étapes. Dans un premier temps, les élèves découvrent les matières premières textiles (laine, coton, soie et lin) et la manière de les traiter pour obtenir du fil. Dans un deuxième temps, ils vont s'intéresser à la production du textile lui-même (tricotage, tissage, feutrage) et ensuite ils iront jusqu'à confectionner des vêtements à partir de tissus.

Pour Geneviève, passionnée de tissus et de traditions populaires, réussir à trouver des activités pour la classe fut une évidence après avoir mené quelques années auparavant un projet ambitieux sur la teinture des tissus. Car comme elle le dit, « on part de ce que l'on aime, toujours... » Et cette passion, ses élèves l'ont abordée en début d'année à partir de la lecture des étiquettes de leurs propres vêtements.

« Que nous disent-elles ? À quoi servent-elles ? » Des questions qui ont permis de faire un premier tri entre les tissus d'origines naturelles et les autres, synthétiques.

Ce premier prix de *La main à la pâte* constitue pour Geneviève, une reconnaissance du travail accompli et la possibilité d'aller plus loin. « Avec le prix attribué à l'école, nous allons investir dans une machine à coudre », confie-t-elle. De quoi donner de nouvelles perspectives à ce projet déjà riche.

LAURENT BERNARDI

« Partir de ce que l'on aime toujours... »

remise sans cesse à l'ouvrage!

EN BREF

Clotilde Marin-Micewicz,

coordinatrice nationale du réseau des centres pilotes de *La main à la pâte*



« *Susciter la curiosité et l'activité réelle des élèves* »

Pourquoi une démarche d'investigation scientifique à l'école ?

Un enseignement fondé sur l'investigation permet de mettre les enfants en situation de découvrir et d'observer le monde qui les entoure, de le questionner, d'expérimenter et d'échanger avec d'autres. Les élèves vont pouvoir formuler des hypothèses, les tester, argumenter sur la base des faits qu'ils discuteront et tirer progressivement des conclusions qu'ils communiqueront sous des formes variées. C'est ainsi que procède la science vivante en train de se faire. A l'école, on peut construire des activités passionnantes suscitant la curiosité et l'activité réelle des élèves même si celles-ci doivent rester guidées par les professeurs qui ont un rôle central.

Qu'apportent les actions de la main à la pâte ?

La main à la pâte propose des aides variées et accessibles qui favorisent la compréhension de la science et de ses enjeux. Nous mettons à disposition des ressources scientifiques et pédagogiques, des actions de développement professionnel et nous animons des réseaux éducatifs d'expérimentation pédagogique comme le réseau des 23 centres pilotes. L'objectif est de favoriser des innovations, d'en mesurer les effets et de les diffuser

pour qu'elles servent au plus grand nombre. Nous sommes convaincus que les projets d'investigation scientifique permettent de rendre les élèves curieux et autonomes en s'attachant à développer leur capacité de raisonnement et d'argumentation.

Comment aider les enseignants qui n'osent pas ?

Beaucoup d'enseignants sont effrayés par l'enseignement des sciences. Mais dès lors qu'on leur fournit des outils facilement utilisables, des éclairages scientifiques adaptés, ils s'en emparent. En parallèle, il est important de les accompagner et c'est ce que font les coordonnateurs locaux de centres pilotes et tout le réseau national de l'ASTEP* qui permet par exemple à des étudiants en science de participer à des séquences aux côtés des professeurs. Une autre piste à ne pas négliger est l'ouverture interdisciplinaire. C'est une entrée qui peut faire moins peur qu'une entrée frontale sur la science et la technologie. De nombreux

sujets d'études se prêtent aux découplages disciplinaires et ouvrent la porte à des collaborations fructueuses.

PROFESSEUR DES ÉCOLES MAÎTRE-FORMATEUR, CLOTILDE MARIN-MICEWICZ EST DOCTEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION. ELLE EST ACTUELLEMENT RESPONSABLE ADJOINTE NATIONALE DU PÔLE « RÉSEAUX ÉDUCATIFS D'EXPÉRIMENTATION » DE LA FONDATION LA MAIN À LA PÂTE.

Accompagnement scientifique et technologique à l'école primaire (ASTEP)
<http://www.fondation-lamap.org/fr/astep>

FONDATION LA MAIN À LA PÂTE

DU CONCRET POUR FAIRE DES SCIENCES EN CLASSE

On trouvera sur le site de la fondation *La main à la pâte* l'ensemble des actions en cours et à venir ainsi que les démarches et activités menées par les lauréats du concours les années précédentes. Les dossiers complets des projets menés en classe sont mis à disposition en ligne afin « d'irriguer les pratiques riches qui ont fait leur preuves », comme le disent les concepteurs et bénévoles de la fondation de *La main à la pâte*.

www.fondation-lamap.org

RÉSEAU ASTEP

ACCOMPAGNEMENT DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Toujours dans le cadre des actions de *La main à la pâte*, le réseau ASTEP met en contact des professeurs des écoles, désireux de se faire accompagner par des étudiants ou des chercheurs en science pour mener leurs activités de classe. Des conventions qui permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances du monde du travail et de mettre en pratique les connaissances acquises à l'université. Tous les renseignements sur

www.fondation-lamap.org/astep

FRANCAS

OSER LES SCIENCES

De nombreux mouvements pédagogiques dont *Les Francas* travaillent depuis leur création à la promotion de la pratique des sciences dès le plus jeune âge. Réputés pour leurs compétences sur la formation à la construction et au lancement de micro-fusées, les Francas proposent des fiches activités et des outils que de nombreux enseignants n'hésitent pas à mettre en œuvre dans la classe. La revue *Camaraderie* de janvier 2014 que l'on trouve en téléchargement y consacre un dossier complet.

www.francas.asso.fr

124



C'est le nombre de nouveaux postes de médecins scolaires pour 2017 : 80 postes

au concours de recrutement, 10 postes par voie contractuelle et 34 postes au concours réservé. Une goutte d'eau pour une médecine scolaire en déshérence, faute de postes mais également de candidats pour un métier peu attractif.

RASED

L'HEURE N'EST PAS À LA POLÉMIQUE!



Alors qu'une étude de l'IREDU* vient mettre en doute l'efficacité des Rased et propose de leur substituer «des programmes permettant un travail avec l'ensemble de la classe mais adaptés aux difficultés des élèves», pour le SNUipp-FSU l'heure n'est pas à la polémique. Les Rased ont tout leur rôle à jouer pour que chaque élève trouve sa place à l'école. Il faut les renforcer et les développer ce qui nécessite d'investir pour la création de postes, des formations spécialisées dans tous les départements et des temps de concertation supplémentaires pour travailler au sein de la communauté éducative.

*Institut de recherche sur l'éducation

↳ Rubrique [Le syndicat/ Les interventions](#)

ÉTUDE

AMÉLIORER LE VÉCU DISCIPLINAIRE POUR ÉVITER LE DÉCROCHAGE



Ne pas «réduire le système disciplinaire aux matières dites principales car ce sont souvent les matières dites secondaires, arts, EPS, qui contribuent à l'accrochage des élèves» mais aussi «tout faire pour aider à la compréhension», développer les activités de découverte et d'expression, telles sont les préconisations de l'étude «Vécu disciplinaire et décrochage scolaire» réalisée par huit chercheurs sous la direction d'Yves Reuter, didacticien du français (Lille3).

Les universitaires ont en effet analysé près de 2000 questionnaires renseignés par des élèves de CM2, de 3^e, de SEGPA et de lycéens, afin de recueillir leur perception des différentes matières, d'en comprendre les raisons afin de prévenir le décrochage. De manière générale, les élèves ont du mal à saisir le sens des exercices demandés et craignent les évaluations, mais leur perception évolue au cours de leur cursus. Ce sont les mathématiques qui connaissent le plus de variations, avec un basculement entre le 1^{er} et le 2nd degré. Discipline préférée pour 31% des CM2 devant le français et l'EPS, les maths deviennent une des matières les plus détestées à partir du secondaire et les motifs évoqués sont les difficultés de compréhension tant des contenus que «des raisons de les apprendre», ainsi que l'angoisse de mauvais résultats. Les langues en revanche connaissent le phénomène inverse. Au total, Yves Reuter identifie seize facteurs entrant en ligne de compte dans ce vécu disciplinaire comme les «modalités de travail» (seul, en groupe, écoute ou activités de recherche), le fonctionnement de l'enseignant ou encore l'utilité que la matière semble avoir pour eux. LAURENCE GAIFFE

PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES

LES PRÉCONISATIONS DU COMITÉ DE SUIVI

Le comité national de suivi du dispositif *plus de maîtres que de classes*, dont est membre le SNUipp-FSU, vient de formuler un certain nombre de précisions et de préconisations. La note du comité opère notamment une nette distinction avec l'action des RASED, insiste sur la nécessaire implication des équipes d'écoles dans le choix du fonctionnement, des personnes et dans les actions de formation conduites. Pour le comité, la priorité d'intervention au cycle 2 doit être maintenue.

BILAN ET PERSPECTIVES

LE CNESCO FAIT LE POINT

Créé en 2014, le Conseil national de l'enseignement scolaire vient de réaliser son bilan à mi-mandat. A cette occasion, le Cnesco a également annoncé les principaux axes de son travail d'ici 2020. Inégalités scolaires d'origine territoriale, différenciation pédagogique, qualité de vie à l'école, savoirs fondamentaux, enseignement des langues étrangères, gouvernance, réformes scolaires ou encore formation continue seront au programme de l'instance d'évaluation présidée par Nathalie Mons. Lire le rapport complet sur www.cnesco.fr

RAPPORT

LA LOI DE REFONDATION EXAMINÉE

Le député Yves Durand qui préside le comité de suivi de la loi de refondation de l'école a présenté le 22 février dernier son rapport annuel. Le document insiste sur la nécessité d'un processus d'évaluation «qui doit devenir une pratique intégrée à la mise en œuvre de toutes les réformes.» Le comité de suivi juge que «les acteurs ont désormais pris conscience de la nécessité d'avoir une continuité éducative dans la scolarité» et que «la culture de programmes et d'évaluation par cycle commence à diffuser». Si le dispositif «Plus de maîtres que de classes» semble «apprécié» par les acteurs, celui de la scolarisation des moins de 3 ans reste en deçà des objectifs.

EN BREF

QUESTIONS RÉPONSES

Je souhaiterais annuler ma demande de permutation. Comment faire ?

Il est possible de solliciter une annulation de permutation après l'annonce des résultats. Il faut que l'annulation soit motivée par une raison sérieuse (perte d'emploi, mutation imprévisible du conjoint, situation médicale...). Dans ce cas, établir une double demande d'annulation motivée auprès des DASEN des départements d'origine et d'accueil. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. La demande sera soumise aux CAPD des deux départements pour avis.

Je n'ai pas obtenu de poste aux permutations informatisées. Que puis-je faire ?

Il est possible de formuler une demande d'ineat-exeat (permutation manuelle). La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités.

Je souhaite m'inscrire au CAPPEI, comment faire ?

La circulaire départementale d'appel à candidature devrait paraître dans les jours à venir. Les candidatures doivent être examinées en CAPD avant la mi-avril.

Je suis en cours de CAPA-SH, que se passe-t-il si j'échoue à l'examen ?

Les candidats ayant présenté les épreuves du CAPA-SH à la session 2017 sans obtenir la certification et exerçant sur un poste spécialisé à la rentrée 2017 pourront se présenter aux épreuves du CAPPEI à la session 2018 ou présenter à nouveau l'ensemble des épreuves du CAPA-SH lors d'une ultime session en 2018.

Pour toutes ces questions, contacter la section départementale du SNUipp.

ISSR

Compte-tenu de l'augmentation du point d'indice à compter du 1^{er} février 2017 (+0,6%), les nouvelles valeurs de l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement (ISSR) à cette date :

distance	ISSR 2017
moins de 10 km	15,38 €
10 à 19 km	20,02 €
20 à 29 km	24,66 €
30 à 39 km	28,97 €
40 à 49 km	34,40 €
50 à 59 km	39,88 €
60 à 80 km	45,66 €
81 à 100 km	55,47 €
101 à 120 km	59,29 €

LU DANS LE BO

N°3 DU 19 JANVIER 2017

- Une note de service sur la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité.
- Une note de service sur les nouveaux concours interne, externe et réservé de psychologue de l'éducation nationale-session 2017.

N°4 DU 26 JANVIER 2017

- Une note de service annonçant la campagne « Pas d'éducation pas d'avenir ! » du 1^{er} février au 30 juin 2017, campagne organisée par la *Ligue de l'enseignement* depuis 1946.

N°5 DU 2 FÉVRIER 2017

- Une circulaire étendant les bénéficiaires du Pass éducation à l'ensemble des personnels éducatifs présents dans les établissements scolaires publics et rémunérés par l'état.

N°6 DU 9 FÉVRIER 2017

- Une circulaire fixant le champ d'application et les modalités de versement de l'indemnité de départ volontaire.
- Une note de service sur le lancement de l'opération « Le printemps d'école en chœur » détaillant les modalités de déroulement et de participation.

N°7 DU 16 FÉVRIER 2017

- Un décret instaurant le nouveau Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

- Un arrêté fixant les modalités et l'organisation de l'examen du CAPPEI.

- Un arrêté fixant les conditions d'organisation de la formation professionnelle spécialisée et de la préparation au CAPPEI.

- Une circulaire de mise en œuvre des conditions de la formation professionnelle spécialisée pour la préparation au CAPPEI.

- Une note de service fixant les conditions de candidatures à un poste dans les écoles européennes pour la rentrée scolaire 2017.

- Une note de service fixant les conditions de candidatures à un poste dans les établissements secondaires de la principauté de Monaco pour la rentrée scolaire 2017.

- Un arrêté créant un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « téléservice bourses ».

- Une circulaire interministérielle conjointe pour obtenir le soutien du ministère de la défense sur des projets pédagogiques.

N°8 DU 23 FÉVRIER 2017

- Une circulaire concernant l'enseignement spécialisé et la mise en œuvre du parcours de formation des jeunes sourds.

- Une note de service fixant le tableau d'avancement de l'accès à la hors-classe des professeurs des écoles pour l'année 2017.

Au pays des monstres

Un hommage au papa de « Max et les Maximonstres » disparu il y a peu, car les monstres existent et pas seulement dans les rêves, au fond des placards ou sous les lits. Ce qui fait le monstre, c'est d'abord sa différence, ou ce qu'on pense être sa différence. Et si les monstres, finalement, ça aidait à vivre et à grandir ?



COUP DE CŒUR

LE MONSTRE DU BAIN,
de Colin Boyd, ill. Tony Ross,
Ed. Seuil Jeunesse



« Va te laver immédiatement ou le monstre du bain va venir te chercher », entend Jackson tous les soirs quand il arrive tout sale de ses jeux dans la colline. Le monstre du bain, c'est ce gros monstre tout poilu, aussi sympathique qu'effrayant, qui se délecte de l'eau sale de votre bain. Mais un soir, le petit garçon n'y croit plus et refuse de se laver. Que va-t-il se passer ? C'est que le monstre, lui, est bien gourmand et l'eau sale n'est que son deuxième plat préféré... Pour les enfants qui n'aiment pas se laver, une histoire qui glougloute d'humour, illustrée par le grand Tony Ross.



MES AMIS LES MONSTRES,
de Pooya Abbasian,
Ed. Actes sud junior
Cycle 1

C'est pour se protéger des monstres qui entrent chaque nuit dans sa chambre qu'Isa se déguise. Jusqu'au jour où elle décide de les affronter. Un très joli album qui évoque la peur de la nuit avec de belles couleurs acidulées, qui dessine une petite héroïne qui prend les choses en main pour ne plus subir et être elle-même. Une idée qui va de plus lui gagner de nouveaux amis, car « en fait ces monstres sont très gentils » et « eux aussi ils avaient peur de moi, parce que j'étais déguisée ». Pour dédramatiser l'heure de s'endormir.



UN AMOUR SUR MESURE,
de Roland Fuentès,
ill. Alexandra Huard,
Ed. Album Nathan
Cycles 1, 2

Entre une naine très très grande et un géant minuscule rejetés par les leurs, la rencontre est émouvante. Ils prennent le temps de se parler et décident « que c'est trop bête de se dire adieu ». Leur voyage s'achève lorsqu'ils trouvent une ville où « les mots "nain" et "géant" n'avaient pas encore été inventés » et où ils peuvent vivre en étant juste eux-mêmes. Les illustrations sont pleines de tendresse, les personnages très expressifs : les regards, le rouge aux joues, les larmes, les sourires... c'est doux, joyeux et coloré pour parler de la différence : bravo !



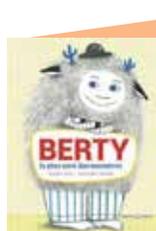
MON AMI PRÉHISTORIQUE,
de Karim Ressouni-Demigneux, ill. Chloé Fraser,
Ed. Rue du Monde
Cycles 2, 3

Antonin avait peur de tout, tout le temps. Mais ça, c'était avant. Avant sa rencontre avec son ami préhistorique. L'album, raconté à la première personne, fait des allers-retours entre la vie ordinaire d'Antonin et ses aventures préhistoriques. Pour nous y plonger, les illustrations sont pleine page, alors le retour à la réalité est sagement structuré sur fond blanc. Un texte magnifique qui parle de ce que c'est que grandir : « Être un homme, c'est difficile » et cela prend bien des années aux petits pour apprendre non seulement à marcher ou manger, mais aussi « à rêver, à inventer, à imaginer ».



LE MONSTRE DU PLACARD EXISTE... ET JE VAIS VOUS LE PROUVER,
d'Antoine Dole, ill. Bruno Salamone, Ed. Actes sud junior
Cycles 1 et 2

Un grand format pour prouver l'existence du monstre du placard et même ainsi, il est un peu à l'étroit dans la page. Un monstre responsable de bien des bêtises, qui met le bazar dans la chambre, avale les chaussettes disparues, fait disparaître les pulls moches, se jette dans la baignoire comme si c'était une piscine. Et c'est encore de sa faute, il a peur du noir, s'il faut laisser la lumière allumée le soir. Bref, les preuves de son existence ne manquent pas et côté humour on ne sait plus si c'est le texte ou le dessin crayonné qui nous fait exploser de rire.



BERTY, LE PLUS COOL DES MONSTRES,
de Didier Levy,
ill. Delphine Renon,
Ed. Grasset Jeunesse
Cycle 2

Plusieurs histoires de ce monstre poilu et sympathique illustrent des situations bien réelles dans la vie des enfants : frustration, déception, recherche d'un objet perdu mais aussi honte de ses parents, mauvaise foi ou peur du médecin... Ça vous paraît bien sérieux ? Rassurez-vous, c'est traité de façon légère avec un dessin amusant et un texte plus tenu que le titre ne le laisse supposer. Pour compléter une collection sur ce thème, ou mettre des mots sur les émotions, lors d'un débat philo par exemple.



MON PETIT LIVRE D'ART POUR RACONTER LA MYTHOLOGIE,
d'Aude le Pichon, Ed. Seuil Jeunesse. Cycle 3

Dans la mythologie grecque, il y a les dieux et les déesses, les nombreux humains qu'ils mêlent à leur vie et bien des personnages monstrueux : minotaure, titans, centaures, cyclope, cerbère à trois têtes, sirènes et dragons... Ces soixante œuvres d'art commentées permettent de les rencontrer au côté des héros représentés au fil des siècles par de nombreux artistes. Chaque reproduction est accompagnée d'un commentaire pour comprendre l'œuvre, avec un petit jeu de questions pour guider l'observation.

DANSE AVEC LASCAUX 4



Toute l'école élémentaire voisine de Lascaux 4 prépare des tableaux d'expression corporelle qui seront filmés et joués sur le parvis du site.

Des corps contraints, enfermés dans un Lycra coloré, se contorsionnent pour former des signes. Tel est le parallèle... conceptuel entre les artistes préhistoriques de la grotte de Lascaux en Dordogne et les élèves de l'école voisine en pleine séance d'expression corporelle. À l'occasion de l'ouverture de Lascaux 4 en décembre, les six classes d'élémentaire de Montignac sont en effet engagées dans un projet départemental « *Danse et art pariétal* ». Tout a commencé par une visite en avant-première du site, à l'invitation des collectivités aux écoliers, de la maternelle au collège. Car, situées à 500 m du site, les classes ont aussi été « *aux premières loges des travaux pendant quatre ans* », en sourit maintenant la directrice Yannick Albenque. « *Chaque année, les CE2 visitaient Lascaux 2 car c'est à leur programme d'histoire* ». Mais cette reconstitution de deux salles principales était encore trop proche de la grotte originelle, fragile. Il a donc été décidé de construire Lascaux 4 reconstitution quasi exacte, de l'autre côté de la colline. La visite, qui a impressionné les élèves, a ensuite lancé tout un travail « *sur le mouvement et les traces* », explique la directrice. Le but est de com-

prendre ces traces et d'imprimer les siennes. Les plus jeunes, CP-CE1, partis de l'album « *Mon cail-lou* », bénéficient d'interventions en classe du Pôle international de la préhistoire sur les fouilles et l'évolution des outils.

Créer des graphismes avec son corps

Les CE2 vont mener une enquête au musée de la préhistoire des Eyzies sur le mobilier trouvé dans Lascaux quand les CM se rendront au Pôle pour étudier les sépultures. Les prolongements sont des textes, écrits tout au long du projet, mais aussi des œuvres créées en classe selon différentes techniques, sculptures à la Giacometti, peintures. « *Elles seront installées sur tout le chemin de l'école au site* ». Enfin, les élèves préparent des tableaux d'expression corporelle, sortes d'hommages contemporains aux hommes d'antan. Sans musique, avec des bâtons ou des tissus élastiques, l'intervenante Olivia Lesur et les enseignants les amènent à travailler divers déplacements, équilibres, « *à créer des graphismes avec leurs corps* ». Des créations étranges qui seront filmées et projetées à l'école mais aussi jouées sur le parvis de Lascaux 4 en mai. LAURENCE GAIFFE

EN BREF

ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS

MATILDA

À l'occasion de la journée de 8 mars comme bien sûr chaque jour de l'année, l'égalité des sexes doit trouver sa place au cœur des programmes scolaires et des préoccupations des enseignants. Pour aider ces derniers, une plate-forme vidéo éducative, Matilda vient d'être mise en ligne grâce à un soutien inter-ministériel. On y trouvera outils, vidéos et ressources adaptés à tous les niveaux d'enseignement pour faire en sorte que « *le sexe biologique reprenne sa place, comme simple partie du corps, sans surdéterminer les rôles des un.e.s et des autres dans la société* ».

www.matilda.education

ARTS ET LITTÉRATURE

À CHAQUE ALBUM SON DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Matisse, Kandinsky, Vermeer... Une quarantaine d'artistes sont les points de départ d'albums de jeunesse, « *La perruche et la sirène* », « *Bleu de ciel* » ou encore « *La laitière et la dentellière* » aux éditions *L'élan vert*. Le réseau Canopé de l'académie d'Aix-Marseille accompagne la démarche avec autant de dossiers pédagogiques en libre téléchargement à destination des enseignants et de leurs élèves. Sur :

collection-pontdesarts.fr
page enseignants

PRINTEMPS

JARDINER À L'ÉCOLE

Le printemps qui s'en vient donne des envies de semis et de boutures. Du 6 au 11 mars, c'est la semaine du jardinage à l'école pendant laquelle plus de 400 professionnels accueilleront gratuitement près de 68 000 enfants d'écoles maternelles et élémentaires lors d'ateliers pratiques de jardinage. Pour les enseignants intéressés, rendez-vous sur le site de *Jardinons à l'école* qui fourmille de conseils, ressources et matériel pédagogique pour aider leurs élèves à se lancer dans la culture.

www.jardinons-alecole.org

LEURAVIS

ÉTIENNE CANIARD,
président de la Mutualité française

« Un système rénové ne peut être que solidaire, pragmatique et démocratique. Il doit évoluer tout en préservant, non pas les outils, les dispositifs mis en place à l'époque, du Conseil de la résistance, inadaptés à notre société moderne, à son modèle de croissance et au progrès médical, mais bien l'esprit et les valeurs des pères fondateurs de notre modèle de protection sociale ».

BERNADETTE GROISON,
secrétaire générale de la FSU

« Nous sommes attachés au financement solidaire de la sécurité sociale par le biais des cotisations sociales et à une protection sociale universelle de haut niveau qui assure la satisfaction des besoins sociaux. »

UFC-QUE CHOISIR ?

« Il s'agit de mettre fin au dogme de la liberté totale d'installation des médecins, qui doit s'arrêter là où commence le droit des usagers à se soigner. C'est à cette condition seulement que l'on pourra mettre un terme à la désertification du territoire français. Les zones d'accès restreint amèneront les médecins à réinvestir des territoires où les besoins de santé sont immenses, et qui ne sont pas uniquement des zones rurales. »

COLETTE BEC, sociologue

« À partir des années 60, on débattait de moins en moins de la place de la Sécurité sociale dans la société, plutôt de sa place dans l'économie. C'est le thème omniprésent du « trou » de la Sécurité sociale et la substitution significative du terme « charges » à celui de « cotisations ». Cette logique n'a fait que s'amplifier depuis. Elle a contribué à déstabiliser et à délégitimer les deux piliers de l'Etat social que sont le droit du travail et le système de Sécurité sociale. »

La « sécu », on en veut encore !

Le 4 octobre 1945, sous l'impulsion du Conseil national de la résistance et des « jours heureux » de la Libération naissait le modèle de protection sociale français. Un système qui conserve plus de 70 ans après sa création un fort attachement des usagers.

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ». Par ce préambule de l'ordonnance du 4 octobre 1945 créant la sécurité sociale Ambroise Croizat, membre du Conseil national de la résistance et ministre du Travail établissait les bases d'un système reposant sur l'universalité, la justice et la solidarité. Car la Sécurité sociale repose sur un principe fondateur celui où « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins », un principe qui s'oppose à ce que met en place le système concurrentiel des assurances privées et qui a fini par gagner la plupart des mutuelles complémentaires aujourd'hui. Car c'est aussi une spécificité de notre système de santé que d'avoir dès sa création laissé un régime complémentaire porté par le système mutualiste à côté du régime général. Une répartition des dépenses qui s'est stabilisée depuis plusieurs décennies autour de 76 % pour l'assurance maladie et 13 % pour les mutuelles et assurances complémentaires.

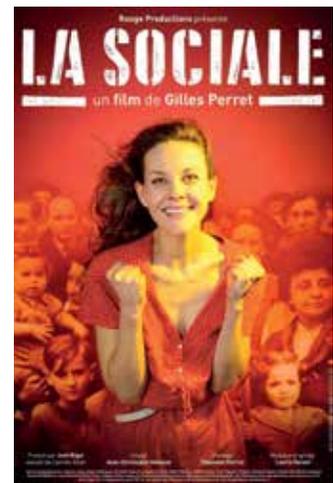
Vers la tutelle de l'État

Caisse indépendante gérée par les assurés et financée par leurs cotisations, la Sécurité sociale passera sous la tutelle de l'État dans les années 60. Si sous l'abréviation « sécu » l'on considère souvent seulement la branche maladie de la protection sociale celle-ci en comporte trois autres qui couvrent chacune un type de risques : la branche accident du travail et maladies professionnelles, la branche vieillesse et veuvage comprenant le régime général des retraites et la branche famille gérée par les caisses d'allocations familiales. Mais c'est bien le système de prise en charge des soins et des dépenses de santé qui alimente ces derniers temps le débat public. Un débat vif à la hauteur du fameux « trou de la sécu » dont la taille est fortement dépendante du taux de chômage. Avec un budget d'environ 350 mil-

liards d'euros, un cinquième du PIB, le budget de la Sécurité sociale reste un enjeu important chaque année du vote du budget à l'Assemblée nationale.

Réformer le système ?

Alors que selon une étude récente d'Harris interactive pour le compte de LCP, plus des ¾ des Français (77%) déclarent que « les propositions des candidats à l'élection présidentielle concernant le système de santé seront déterminantes pour leur vote », ceux-ci rivalisent de déclarations notamment sur le fameux « reste à charge » sur les soins dentaires et optiques. Des propositions qui devront tenir compte de l'attachement que les français gardent à leur système de protection de santé spécifique du modèle social français réaffirmé par la même étude. LAURENT BERNARDI



À L'AFFICHE

Le documentaire de Gilles Perret relate l'histoire originale et mouvementée de la création de la sécu. Actuellement distribué en salle et disponible en DVD, ce film fait œuvre d'éducation populaire. Une histoire peu ou pas racontée jusqu'à ce jour, une lutte toujours d'actualité.

EN BREF

DROITS DE L'ENFANT

UN MOIS, UN DROIT!

Le collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE), dont le SNUipp-FSU est membre, lance la campagne « Un mois, un droit » pour interpeller les candidats aux élections sur leurs projets relatifs au respect de la Convention internationale des droits des enfants (CIDE) dans notre pays. Un thème

est abordé chaque mois, avec en ouverture le droit au logement. 600 000 enfants sont aujourd'hui en situation de mal-logement, l'État et de nombreuses collectivités ne respectant pas toujours leurs obligations légales en la matière.

La campagne sur : collectif-aede.org

THÉORIE DU GENRE

PEINE ALOURDIE EN APPEL POUR FARIDA BELGHOUL

L'égérie des *Journées de retrait de l'école* (JRE), Farida Belgoul, a finalement été condamnée en appel à 8 000 € d'amende pour complicité de diffamation à l'encontre d'une institutrice de maternelle d'Indre-et-Loire. En 2014, dans une vidéo publiée sur *YouTube* sur fond de remise en cause des ABCD de l'égalité, l'enseignante avait été accusée par une mère d'élève et Farida Belgoul d'inciter ses élèves à des caresses sexuelles et de faire l'apologie de la supposée « théorie du genre ». Dans plusieurs départements, les JRE continuent aujourd'hui à tenter de diffuser leurs brochures dans les écoles.

SMARTPHONE

LE COUTEAU SUISSE DES JEUNES

Alors que 93% des 12-17 ans sont aujourd'hui équipés d'un téléphone portable, une enquête des journalistes Céline Cabourg et Boris Manenti publiée en février détaille l'usage qu'ils en font. Des portables qui servent avant tout à communiquer sur les réseaux sociaux ; *Snapchat* utilisé par 8 millions de jeunes, *Instagram* ou *Facebook*, à partager photos et vidéos, envoyer des textos (300 en moyenne chaque semaine) et très peu... à téléphoner : 20% de communications vocales chez les adultes contre 5% chez les 12-15 ans. Le smartphone est devenu un passage obligé pour s'intégrer socialement et se connecter à ses pairs.

Adrien Sommen, professeur des écoles et animateur radio

PORTRAIT



« Émotion »,
« Connecté »,
« Rivesaltes »...

Ce sont les titres parfois sibyllins des dernières chroniques

d'Adrien Sommen que l'on peut écouter en podcast* si on les a ratées au moment de leur diffusion par la radio *Divergences*, bien connue du public jeune et étudiant de la région de Montpellier. Le chroniqueur est éclectique et aborde des sujets variés selon l'actualité, l'air du temps mais aussi ses centres d'intérêt. Et l'école n'est jamais bien loin car dans la vie, Adrien est professeur des écoles, actuellement titulaire remplaçant dans l'éducation spécialisée. « J'ai attrapé le virus de la radio lors d'une année sabbatique à Londres pendant laquelle j'écoutais la BBC pour perfectionner mon anglais » raconte Adrien. De retour dans l'Hérault, il s'investit dans une radio associative. « Au début, j'avais en charge une émission hebdomadaire, 'à bonne école', qu'on produi-

sait avec une petite équipe, puis j'ai réalisé des documentaires radios avec des portraits d'hommes et de femmes, aujourd'hui c'est une chronique hebdomadaire, une sorte de billet d'humeur ». Le rapport avec son métier d'enseignant ? « Un souci de soigner ses accroches en début de séquence ou d'émission, des références à des exemples connus de son public, une même posture de retrait et aussi une créativité nécessaire devant le micro comme devant les élèves. » précise Adrien qui ne songe pas à laisser de côté un métier d'enseignant

qui le « nourrit » pleinement. Tout en s'investissant aussi au SNUipp où il apprécie « la liberté d'expression » et la stimulation intellectuelle qu'il y trouve mais aussi le combat pour l'équité et la justice sociale qui structure sa vie de citoyen. PHILIPPE MIQUEL

PROFESSEUR DES ÉCOLES DEPUIS 2004, ADRIEN SOMMEN EST TITULAIRE REMPLAÇANT APRÈS AVOIR ÉTÉ TROIS ANS COORDONNATEUR D'UNE SEGPA. MAIS IL TIENT AUSSI UNE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE SUR UNE RADIO LOCALE TRÈS ÉCOUTÉE DANS LA RÉGION MONTPELLIÉRAINE.

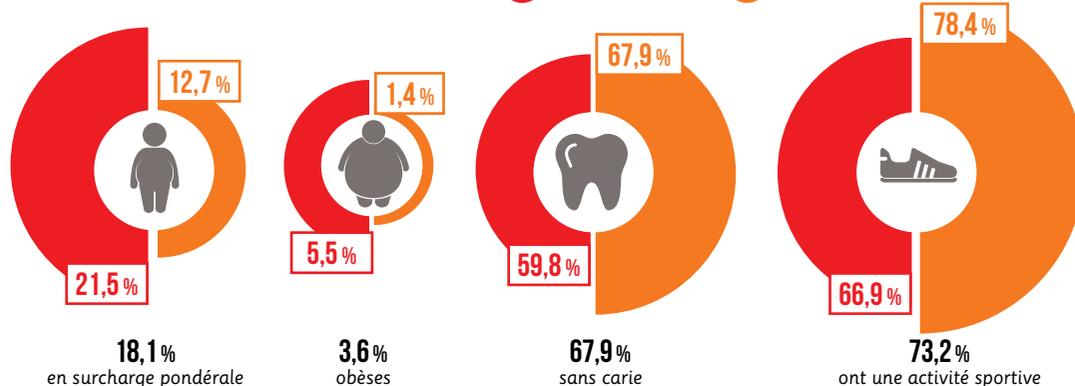
*<http://www.divergence-fm.org/index.php?page=podcasts2.php>

SANTÉ DES ÉLÈVES, DES INÉGALITÉS DE POIDS

L'origine sociale des élèves pèse lourdement sur leur santé, confirme la nouvelle enquête nationale du ministère de la Santé sur les élèves de CM2 en 2015, publiée le 8 février. La surcharge pondérale reste stable, à 18% mais touche ainsi davantage les enfants de familles d'ouvriers que ceux de cadres, tout comme l'obésité ou les caries. À noter que 68% des élèves ont des dents saines, soit un progrès de huit points par rapport à 2008, ce qui peut s'expliquer notamment par les interventions « MT Dents » de l'assurance maladie en CP. Source: Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques du ministère des Affaires sociales et de la santé, 2017.

POURCENTAGE DES ÉLÈVES DE CM2 ÉTUDIÉS

● enfants d'ouvriers ● enfants de cadres





L'écart de salaire entre un homme et une femme est en moyenne d'un mois de salaire chez les professeurs des écoles.

© FREUDERS/NARA

8 mars, 15h40, pour l'égalité

Le combat pour le droit des femmes est loin d'être terminé. Au plan international, comme sur le territoire français, l'égalité reste à conquérir et mérite une mobilisation massive pour la journée du 8 mars.

France, le pays des droits de l'homme, a toujours du mal à les décliner au féminin. L'heure de la manifestation et de l'appel à la grève n'a pas été choisi au hasard. 15h40, c'est l'heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h - 12h30/13h30 - 17h). En effet, les femmes sont toujours payées en moyenne 26% de moins que les hommes dans l'Hexagone. Les raisons sont multiples: elles sont 30% à travailler à temps partiel; leurs métiers sont souvent dévalorisés socialement et financièrement; leur déroulé de carrière est limité comparé à celui de leurs homologues masculins; elles touchent moins de primes, d'heures supplémentaires...

Dans la Fonction publique aussi

Une discrimination qui ne se cantonne pas au secteur privé. L'État employeur donne le mauvais exemple et a bien du mal à faire vivre dans la Fonction publique une égalité pourtant inscrite dans la loi. Si 62% des agents de la Fon-

ction publique sont des femmes, elles ne représentent que 38% des recteurs et 31% des directeurs d'administration centrale, 16% des ambassadeurs et 11% des préfets. Le salaire net mensuel, dans la Fonction publique d'État s'élevait en 2013 à 2308 euros pour les femmes contre 2706 euros pour les hommes. Conscients de ces inégalités, l'ensemble des employeurs publics et des organisations syndicales ont signé un protocole d'accord relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes le 8 mars 2013. Mais au-delà des guides et des grands principes, l'égalité réelle tarde à se concrétiser même chez les PE où les hommes largement minoritaires (18%) sont privilégiés quant à l'accès aux fonctions les plus rémunératrices ou à la hors-classe, le déroulement de carrière et par conséquent le montant de leurs pensions. Le combat syndical reste donc à poursuivre et le SNUipp-FSU y prend toute sa part. Quant à l'engagement citoyen, il passe par une mobilisation massive le 8 mars à 15h40. PHILIPPE MIQUEL

Ce n'est pas chez le fleuriste ou dans un magasin de produits de beauté qu'on fête le 8 mars. C'est bien dans la rue que la FSU, la CGT, Sud, Attac, l'UNEF, l'UNL, ainsi qu'une trentaine d'associations féministes et ONG donnent rendez-vous à celles et ceux qui veulent célébrer la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Car la mobilisation est plus que jamais nécessaire au moment où les États Unis, la Russie, la Pologne ou encore la Turquie veulent remettre en cause les droits et libertés des femmes, sans parler des nombreux pays où ils restent à conquérir. Même la

Doriane Montmasson, docteure en sciences de l'éducation, chercheuse associée au CERLIS

3 QUESTIONS À



« *La prégnance des stéréotypes de genre a un caractère insidieux* »

Pourquoi les stéréotypes de genre résistent chez les élèves,

même quand leur famille ou l'école leur donnent à voir un fonctionnement égalitaire ?

La prégnance des stéréotypes de genre est réelle. Elle peut être expliquée par la précocité avec laquelle nous y sommes confrontés, mais également par leur caractère insidieux. Au-delà des messages que nous transmettons intentionnellement aux enfants, nous n'avons bien souvent pas conscience de tout ce qui contribue - y compris en dehors de la famille et de l'école - à forger leurs représentations du masculin et du féminin. Dans la littérature de jeunesse par exemple, les personnages en charge de la préparation des repas au sein de la sphère

domestique sont très majoritairement féminins. Peu d'ouvrages proposent sur ce point des modèles alternatifs.

Comment agir à l'école ?

Pour que les choses évoluent, c'est la société dans son ensemble qui doit agir. Néanmoins, ce qui se joue au sein de l'école est loin d'être vain et peut faire évoluer les représentations. Il est démontré que présenter aux enfants des modèles dissemblables favorise leur réflexivité. Si travailler à partir d'un support proposant une vision « égalitaire » est ainsi intéressant, travailler à partir de supports qui proposent des modèles différents, contradictoires et faire échanger et débattre les enfants l'est encore davantage. Ce qui ressort de la confrontation des modèles et des points de vue, de la nécessité d'explicitier ses représentations pour les partager ou

les défendre, fait nécessairement chemin, même si les effets ne sont pas toujours immédiatement visibles.

Selon la HEC, les stéréotypes de sexe influenceraient toujours les pratiques pédagogiques, les évaluations scolaires... Quelles préconisations ?

Le sociologue est habitué à mettre en lumière les problèmes plus qu'il ne l'est à préconiser des mesures. Toutefois, sensibiliser aux questions de genre les futurs professeurs des écoles est primordial. Il est en effet important d'apprendre à connaître et à déconstruire ses propres représentations dans la mesure où celles-ci ont une influence sur les pratiques et où ces pratiques ont elles-mêmes un effet bien réel sur la destinée des élèves.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

AGENDA

LES 17 ET 18 MARS À LYON

DES CRÉATEURS DANS LA CLASSE

L'atelier Canopé et l'Espé de Lyon organisent un colloque ouvert à tous « *Des créateurs dans la classe, faire vivre la littérature de jeunesse* ». Dans le but de favoriser les interventions d'auteurs auprès d'élèves, sont prévues des conférences sur des expériences d'écriture en France, au Québec ou encore en Angleterre, ainsi que sur les passerelles avec le cinéma, le numérique. Des ateliers permettront également de rencontrer des auteurs, illustrateurs comme Bernard Friot ou Nicolas Le Néouanic, des enseignants et des représentants du monde de l'édition. Inscriptions au crdp-lyon.fr

JUSQU'AU 19 MARS

19^E PRINTEMPS DES POÈTES

C'est le thème « *Afrique(s)* » qu'a choisi le 19^e Printemps des poètes, invitant chacun à « *explorer le continent largement et injustement méconnu de la poésie africaine francophone* ».

Il prévoit des soirées, des lectures-rencontres de nombreux auteurs tels Abdellatif Laâbi, Tahar Ben Jelloun et même un bal de clôture. Les classes sont invitées à découvrir la poésie africaine comme en Seine-Maritime ou encore à participer à l'opération Photo-poème alliant création littéraire et artistique. Programme complet sur

printempsdespoetes.com

DU 16 AU 23 MARS

TWITTÉRATURE AUTOUR DE PRÉVERT

140 signes maximum, mot dièse #Prevert et tag @francetoronto, telles sont les seules contraintes du concours de twittérature « *À vos plumes* » ouvert à tous. Organisé à l'occasion de la Semaine de la francophonie par l'ambassade de France au Canada, l'initiative encourage chacun, élèves, enseignants, parents à répondre au vers de Jacques Prévert « *Un seul oiseau en cage. La liberté en deuil* » par une phrase, un vers ou un photo-collage comme en a réalisé le poète au cours de sa vie : francecanadaculture.org

LE 23 MARS

GRANDE LESSIVE DE PRINTEMPS

La prochaine édition de la *Grande lessive*, installation artistique éphémère au moyen de fils et de pinces à linge, se déroulera le 23 mars dans tous les coins de France et d'ailleurs participant. Les classes souhaitant s'inscrire dans l'opération créée il y a onze ans par la plasticienne Joëlle Gonthier pourront laisser leur inspiration les guider sur le thème « *Ma vie vue d'ici* ».

Renseignements sur lagrandelessive.net

CINÉMA

LE SECRET DE LA CHAMBRE NOIRE

Kiyoshi Kurosawa est un des grands noms du cinéma japonais contemporain. Né en 1955, homonyme par hasard du grand Akira Kurosawa, il a une carrière assez complexe. Il suffira de dire que depuis longtemps il est préoccupé par les fantômes, par la présence réelle des morts parmi les vivants, une présence presque naturelle,

acceptée, logique. Une thématique ancienne du cinéma japonais en particulier et du cinéma tout court, depuis les premiers temps. Les personnages des films se déplacent devant nous comme les ombres sur le mur. Dans le premier article publié au sujet du cinéma, le 30 décembre 1895, le critique anonyme écrivait : « *Lorsque ces appareils seront livrés au public, lorsque tous pourront photographier les êtres qui leur sont chers, non plus dans leur forme immobile, mais dans leur mouvement, dans leur action, dans leurs gestes familiers, avec la parole au bout des lèvres, la mort cessera d'être absolue.* » Le cinéma, dès le début, est une façon de faire tourner les tables.

Dans ce premier film français de Kurosawa, servi par trois grands acteurs, Tahar Rahim, Olivier Gourmet et la presque inconnue Constance Rousseau, se greffe une autre symbolique, celle de la photographie comme art ancien, oublié, enfoui sous la surface récente et dérisoire du numérique. Sur les

photos aussi, les morts nous apparaissent. Que fera le numérique avec les fantômes ? Dans une banlieue parisienne un peu floue, se rencontrent un jeune homme très contemporain, un photographe fidèle à un monde disparu et une jeune fille diaphane dont l'existence même est un mystère. La maison où ils cohabitent est dévorée de l'intérieur par une substance magique et aujourd'hui à peu près interdite : le mercure. La poésie profonde de ce film en fait l'un des plus beaux moments de ce début d'année cinématographique. RENÉ MARX

[Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur laviedesfilms.com](http://laviedesfilms.com)

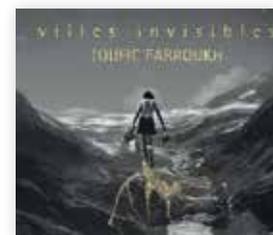


MUSIQUE

VILLES INVISIBLES

Le saxophoniste libanais Toufic Farroukh compose une sorte de paysage musical « *utopique* », librement inspiré des « *Villes invisibles* » d'Italo Calvino. 13 compositions originales tissent des paysages sonores où Balkans, Brésil et jazz jouent la transparence. « *Rio de Cairo* » pourrait être cette ville visible et rêvée, à cheval entre l'Atlantique et le Nil, le continent américain et le Moyen-Orient. « *Les villes comme les rêves sont faites de désirs et de peurs, même si le fil de leur discours est secret, leurs règles absurdes, leurs perspectives trompeuses, et tout chose en cache une autre* ». La musique n'est-elle pas ce dialogue entre l'onirisme et le réel ? Toufic Farroukh est au saxophone, Didier Ithursarry à l'accordéon, Ahmad Al Khatib à l'oud, Frédéric Favarel à la guitare, Marc Buronfosse à la contrebasse, Leandro Aconcha au piano, Bachar Khalifé aux percussions et Luc Isermann à la batterie.

Le nouvel album de Renaud Garcia Fons reprend lui aussi le titre d'un roman célèbre, celui de Romain Gary « *La vie devant soi* ». Le contrebassiste franco-espagnol a choisi de s'éloigner un peu des rivages méditerranéens et indiens pour composer sur sa ville natale et ses rues vagabondes. Paris est le cœur du projet, le Paris de l'enfance et celui d'aujourd'hui, celui du bal musette, des chansonniers et des joueurs de jazz, du vibraphone et de l'accordéon. Dans le ciel de Paris, le pizzicato est tantôt triste, tantôt fougueux, l'archet insouciant ou introspectif. L'accordéon de David Venitucci et le vibraphone de Stephan Caracci ont la poésie des valse populaires, la nostalgie d'un Doisneau et la clope au bec de Prévert. LAURE GANDEBEUF



TOUFIC FARROUKH
VILLES INVISIBLES, L'AUTRE DISTRIBUTION.

RENAUD GARCIA-FONS
LA VIE DEVANT SOI, E-MOTIVE RECORDS. EN CONCERT LE 6 MARS À COSNE COUR SUR LOIRE, LE 14 MARS À L'EUROPÉEN À PARIS, LE 7 AVRIL À SURGÈRE, LE 27 AVRIL À MONDEVILLE, LE 28 AVRIL AUX SABLES D'OLONNE ET LE 23 MAI À MARMANDE

Gaël Faye, auteur

ENTRETIEN AVEC

« L'écriture a été ma manière de résister »

Comment avez-vous vécu, enfant, la guerre Tutsis/Hutus évoquée dans votre roman ?

La guerre au Burundi a été une période difficile. Je ne suis pas un survivant comme peuvent l'être certains enfants, mais j'ai reçu des menaces de mort, j'ai assisté à des meurtres, des lynchages comme celui que je relate dans le livre. C'est déjà traumatisant pour un adulte, ça l'est encore plus pour un enfant car il n'a pas d'explications. Ce fut un traumatisme surtout qu'il a été suivi par l'exil, l'arrivée en France avec aucune possibilité dans mon entourage ou à l'école de parler de ce que j'avais vécu pendant deux ans. Pour mes camarades, c'était de la science-fiction, ils ne savaient même pas où se situait le Burundi.

Comment entrer en résilience après un tel traumatisme ?

La peur était devenue quelque chose de banal, comme la faim, la soif. Il a fallu arriver en France pour se rendre compte que ce n'était pas la normalité. Après, chacun fait comme il peut, avec son caractère, avec ses armes. Certains arrivent à aller de l'avant, d'autres sont marqués à vie. Ce qui est important est de pouvoir s'exprimer d'une manière ou d'une autre. Pour ma part, j'ai eu la chance de découvrir l'écriture, à 13 ans. Cela a été ma manière de résister.

En quoi l'écriture et la lecture vous ont-elles aidé ?

Quand on écrit, on est avec soi, on peut se questionner, redérouler le fil, circonscrire ses émotions. Cela permet surtout d'exprimer ce que l'on n'arrive pas à dire à l'oral. La mise en forme littéraire permet de faire entrer les autres de manière plus intense dans ses propres interrogations. C'est dans un 2^e temps que je suis venu à la lecture vers 16 ans parce que je me questionnais sur l'écriture des autres. Des auteurs comme René Depestre, Aimé Césaire ou Frantz Fanon ont été importants car ils parlaient d'identités plurielles, d'affirmation de soi.

Comment avez-vous construit la distance narrative entre votre histoire et le texte du livre ?

Je ne voulais pas parler de moi, car je ne trouvais pas cela intéressant du point de vue littéraire. L'autobiographie a quelque chose de figé, on est obligé de respecter une chronologie, les personnes. J'ai voulu m'appuyer sur un cadre qui m'était familier dans les sensations, les couleurs, les odeurs puis j'ai inventé, j'ai romancé. Gabriel est un gamin

qui aurait pu me ressembler mais aurait conscience de ce qui se passe autour de lui. Et pour moi le personnage principal est la mère. C'est elle qui pressent la violence et qui va l'affronter au péril de sa raison. C'est elle qui est notre humanité. Dans le monde qui devient fou, les gens normaux ce sont les fous.

Vous êtes auteur de chansons et de roman, en quoi ces formes artistiques différent-elles ?

L'écriture musicale est guidée par la musique, le rythme, la mélodie, la rime. Il y a un cadre. Et dans le roman non. Cela peut être plus impressionnant et en même temps donner une liberté plus grande. La musique, c'est quelque chose que l'on peut partager, la lecture est un instant plus solitaire. Dans les chansons, le corps est important, mes textes n'ont de valeur que parce qu'ils sont interprétés, c'est une manière d'écrire à l'oral. Le roman, c'est une voix qu'il faut projeter, un effet qu'il faut produire sans savoir comment cela va fonctionner chez le lecteur.

Comment percevez-vous la reconnaissance des lycéens qui vous ont décerné leur Goncourt ?

Que le livre ait parlé à cet âge-là, à cette jeunesse, dans la France actuelle a été très fort pour moi. Le lycée a été une période de ma vie où la lecture a été importante, les livres m'ont bousculé, m'ont changé et là j'ai eu la chance de raconter une histoire qui a créé du lien. Des lycéens m'ont dit que Gabriel était comme un frère pour eux, quelqu'un qu'ils comprenaient alors qu'au même âge je me sentais comme un alien, j'avais l'impression qu'on ne comprenait pas qui j'étais.

Quelle place a occupé l'école dans votre parcours ?

Je ne me suis pas épanoui à l'école, c'est un lieu qui m'effrayait avec les notes, les interrogations surprise. On m'a poussé vers des études de finance qui ne m'ont pas du tout passionné... mais je ne voudrais pas généraliser. On ne peut pas demander aux enseignants d'être la solution à tout. C'est pour cela qu'aujourd'hui je vais dans les lycées, les collèges mener des ateliers d'écriture pour donner cette petite flamme qui m'a manqué dans mon parcours.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



© CHRIS SCHAEGER

DE PÈRE FRANÇAIS ET MÈRE RWANDAISE, GAËL FAYE A VÉCU JUSQU'À SES 13 ANS AU BURUNDI. CE « PETIT PAYS » A DONNÉ LE TITRE DE SON PREMIER ROMAN INSPIRÉ DE SON ENFANCE AFRICAINE. SUCCÈS CRITIQUE ET POPULAIRE, LE LIVRE A REMPORTÉ DE NOMBREUX PRIX DONT LE GONCOURT DES LYCÉENS. « PETIT PAYS » EST ÉGALEMENT LE TITRE D'UN DE SES MORCEAUX DE RAP. EN MARS DÉBUTE LA TOURNÉE DE SON 2^e ALBUM, « RYTHMES ET BOTANIQUE ».

263 MILLIONS D'ENFANTS SONT PRIVÉS D'ÉDUCATION.

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits.

En mars, soutenez un des 26 projets en faveur de l'éducation.

Rejoignez la campagne *Pas d'éducation, pas d'avenir* !

**AGISSEZ
AVEC NOUS !**

projetsolidaires.solidarite-laique.org



**Solidarité
Laique**

**ÉDUQUÉES
AUJOURD'HUI,
PLUS LIBRES
DEMAIN**